



**Pôle régional de Recherche  
sur les systèmes irrigués  
en Afrique soudano-sahélienne**



**Institut de recherche  
et de développement**

## **Gestion financière des périmètres irrigués du delta du fleuve Sénégal**

**Le cas des GIE de producteurs agricoles de Thiagar**

Rapport de stage  
Sous la direction de **Xavier LE ROY**

**Tiburce MOKANZO**  
Avril 2000

Université Paris – X Nanterre  
DESS Analyse Economique du Développement

## Sommaire

Introduction	4
Chapitre I : Environnement social et historique des périmètres.....	5
11 – Les transformations de l'organisation sociale.....	5
111 - Une mutation du système productif.....	6
112 - Une organisation sociale omniprésente.....	6
113 - Le lien de parenté, ancien critère d'appartenance aux GIE.....	6
12 - Trois types de périmètres.....	8
121 - Les aménagements hydro - agricoles transférés (AHA).....	8
122 - Les Périmètres Irrigués Villageois.....	8
123 - Une politique favorable aux Périmètres Irrigués Privés (PIP).....	10
13 - Les principaux partenaires.....	12
131 - La SAED : les effets du désengagement.....	12
132 - La CNCAS : un partenariat quasi incontournable.....	13
133 - L'union hydraulique des GIE, partenaire et acteur.....	14
Chapitre II : Organisation et fonctionnement des GIE.....	17
21 - Les bureaux, reflet de l'organisation sociale.....	17
211 - Les périmètres irrigués privés.....	17
212 - Les périmètres irrigués villageois.....	18
213 - Les GIE de la cuvette.....	21
22 - Des dysfonctionnements au sein des bureaux.....	29
221 - Des renouvellements suite aux litiges.....	29
222 - Un important besoin en formation.....	30
Chapitre III : Gestion financière et endettement.....	32
31 - Défaillance dans l'organisation de la gestion financière .....	32
311 - Des tâches bien définies mais mal exécutées.....	32
312 - Difficultés dans la reconstitution des comptes.....	33
313 - Une gestion de court terme.....	33
32 - Les comptes de campagne et leur analyse.....	35
321 - Absence de compte financier établi.....	35
322 - Gestion collective et individuelle des coûts.....	46
323 - Le paradoxe de l'auto – financement.....	47
33 - Un problème commun à tous les GIE : l'endettement .....	48
331 - Un endettement généralisé .....	48
332 - Les principaux déterminants de l'endettement .....	55
3321 - Les mauvais rendements .....	55
3322 - Une mauvaise orientation des crédits de campagne.....	56
3323 - Les fluctuations de prix au niveau des fournisseurs.....	56
333 - Une méthode innovante et efficace : le recouvrement bord-champs.....	57
Conclusion.....	60
Bibliographie .....	62
Annexes .....	64

## Le choix du village

Le choix du village dans lequel s'est déroulée l'enquête repose sur les critères suivants :

- Qu'il y ait une diversité de cultures et différents types de périmètres (cuvette, PIP, PIV) dans le village, et que celui-ci n'ait déjà fait l'objet d'une multitude d'études ;
- Que le nombre des GIE du village ne soit pas très élevé ( $\leq 30$ ) et que les membres des bureaux des différents GIE résident tous dans le village pour des raisons pratiques d'enquête ;
- Le village choisi doit être un peu éloigné des centres urbains pour limiter voir éviter l'influence de leur niveau d'activité sur lui ;
- Enfin, il fallait que les périmètres du village se trouvent à proximité de celui –ci, afin de faciliter les enquêtes sur le terrain.

Une série de discussions avec différents responsables d'organismes travaillant sur la culture irriguée (CNCAS, SAED, ISRA...), un croisement des données correspondant aux critères retenus ci-dessus ainsi qu'une visite des villages sélectionnés ont permis de retenir finalement le village Thiagar. Ce village tiens son nom de la forme triangulaire des cases dans lesquelles vivaient les premiers habitants (aux environs de 1850).

Situé au nord du Sénégal à environ 5 km de Rosso–Sénégal et environ 100 km de la ville de Saint-Louis, ce village comptait environ 972 habitants en 1988<sup>1</sup> dont 489 femmes. Nous pouvons y distinguer :

- Trois 3 périmètres irrigués privés (PIP) ;
- Quatre 4 périmètres irrigués villageois (PIV), deux appartenant aux adultes et les deux autres aux jeunes du village, et
- Une cuvette d'environ 1600 ha, commune aux 7 villages suivants :
  - Thiagar
  - Ndiatène
  - Khor
  - Louk deymiss
  - Thienel doki (village peulh)
  - Ndiaw, et Ndiangue, quartiers de Richard-Toll.

Dans la cuvette, nous dénombrons 19 GIE appartenant au village Thiagar et possédant une superficie exploitable d'environ 343,52 ha dont un groupement féminin. Ce village possède en plus des GIE pirates<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> SAED, 1997. – Recueil des statistiques de la vallée du fleuve Sénégal : annuaire 1995/1996. Version détaillée. Saint - Louis.

## Introduction

L'adoption en 1980 par l'Etat sénégalais des plans de redressements économiques financiers, la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel préconisant l'abandon de l'interventionnisme ainsi que la nouvelle politique agricole (1984) vont accélérer son retrait au profit des organisations paysannes.

Pour bénéficier des prêts de la Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (CNCAS), les agriculteurs et les opérateurs privés vont progressivement abandonner les différentes formes d'organisation jusqu'ici présentes (groupement de paysan, section villageoise, foyers des jeunes) pour se constituer en groupement d'intérêt économique (GIE). Cette formule rencontre un grand succès puisque le nombre de GIE passe de 52 en 1986 à 1165 en 1989<sup>3</sup>.

Le passage très rapide de ces paysans de l'assistanat à la position d'acteur à part entière de la riziculture irriguée ne s'est pas fait sans problème. Leurs nouvelles responsabilités difficiles à assumer, semblent remettre en cause tous les efforts du gouvernement entrepris jusque là.

Le présent rapport a pour objet l'étude de la gestion financière des GIE de producteurs agricoles du village Thiagar sur la période 1995 à avril 2000.

Pour mieux cerner cette gestion financière, il convient de faire un tour de l'environnement social ainsi que de l'historique des périmètres, en passant par celle de l'organisation et du fonctionnement de ces GIE.

---

<sup>2</sup> Ce sont des périmètres aménagés par des particuliers à proximité de la cuvette et qui s'y approvisionnent en eau.

<sup>3</sup> P.Y.LE GAL « gestion collective des systèmes de culture en situation d'incertitude »-Thèse de doctorat ;Paris 995

## Chapitre I

## Environnement social et historique des périmètres

## 11 - Les transformations de l'organisation sociale

## 111 - Une mutation du système productif

L'Etat colonial dans sa politique sanitaire et alimentaire, a très vite considéré le riz comme un produit échangeable, ayant un statut de produit d'exportation, parce qu'il est commode à transporter et à conserver, parce qu'il est accepté par beaucoup de consommateurs et enfin parce qu'il est déjà l'objet d'un commerce actif dans l'Afrique Occidentale Française (AOF). Dans ce contexte, les autorités coloniales vont supprimer les importations de brisures de riz d'Indochine, et essayer de leur substituer une production de riz local, essentiellement du riz irrigué.

La mission d'aménagement du fleuve Sénégal (MAS), créée dans ce contexte en 1937, conduisit les recherches et conçut les premiers aménagements. A côté des casiers expérimentaux (Demet et Diorbivol), elle crée à partir de 1939<sup>4</sup> le périmètre de Guédé-Chantier (250 ha) irrigué en submersion contrôlée et exploité par des paysans-colons recrutés de force, selon des méthodes alors en vigueur à l'Office du Niger. Dans la vallée du Sénégal, la culture irriguée remonte à une cinquantaine d'année, le premier périmètre irrigué vit le jour en 1936<sup>5</sup>.

Dans le delta, c'est après la seconde guerre mondiale, que la MAS aménage progressivement entre 1946 et 1956, un casier rizicole de 6000 ha à Richard Toll<sup>6</sup>, irrigué en maîtrise totale de l'eau et exploité en régie. La gestion de ce casier confiée à une société de développement rizicole, la SDRS, qui accusa un déficit de plus de 400 millions F CFA en 1965, tandis que sa contribution à la production chute de 22% en 1958 à 8% en 1970<sup>7</sup>. Il sera cédé en 1971 à une société agro-industrielle, la Compagnie Sucrière du Sénégal (CSS).

Nous assistons ainsi aux premiers aménagements, dont les terres seront distribuées aux populations historiquement présentes. Dans le village Thiagar, ces populations, quelques familles d'origines wolof et ayant pour principale activité à l'époque la pêche ainsi que l'agriculture (mil, sorgho, maïs) ont dû transformer leur système de production pour devenir riziculteurs. Le village a ensuite vu sa population croître par l'arrivée de migrants jouant un rôle secondaire dans l'organisation sociale du village.

Cette organisation sociale n'a pas beaucoup évolué bien que certaines transformations s'observent au sein du village.

<sup>4</sup> Bernard CROUSE, Paris 1991, -La vallée du fleuve Sénégal «Evaluation et perspectives d'une décennie d'aménagements»

<sup>5</sup> Xavier LE ROY, 1998 « Difficile mutation de l'agriculture irriguée dans la vallée du fleuve Sénégal »

<sup>6</sup> Champs de Richard (wolof)

<sup>7</sup> Giacottino, 1961 ; Hirsch, 1972

## 112 - Une organisation sociale omniprésente

Le village Thiagar est constitué uniquement de wolof à l'exception de quelques immigrants toucouleurs (une famille et des femmes mariées à certains wolof). Au sein du village, seules les familles DIAGNE, DIOP et HANNE peuvent diriger et faire partie des notables, ce sont des cousins dont les ancêtres ont été les premiers habitants du village. Elles le dominent politiquement et numériquement, ce qui lui garantit une grande influence dans la prise de décision même lors des assemblées générales. Cela n'est cependant pas systématique puisque par exemple le représentant du village au sein du bureau de l'union des GIE n'est pas issu de ces familles, et qu'il existe au sein du village d'autres familles influentes comme les familles NIANG, DIALLO ou DIAW par exemple.

TABLEAU I  
Répartition par fonction des familles DIOP, DIAGNE, HANNE et NIANG

Fonction/Nom	DIOP	DIAGNE	HANNE	NIANG	Total
Président	1	4	2	2	9
Vice président	1	3	0	0	4
Secrétaire comptable	3	7	0	4	14
Irrigateur	0	1	0	2	3
Autres	4	0	4	2	10
Total	9	15	6	10	40

Source : Tiburce MOKANZO

Cette influence a été accentuée par la soumission des jeunes aux personnes âgées (à travers la tradition et la religion<sup>8</sup>), chose qui tend à disparaître comme le prouvent les nouvelles constitutions des GIE passant souvent par des contestations de la gestion financière et/ou dans la prise de décisions.

## 113 - Le lien de parenté, ancien critère d'appartenance aux GIE de la cuvette

A l'époque de la coopérative, la répartition des terres est faite par « carré », un carré étant composé des membres actifs (âgés de plus de 15 ans, hommes et femmes) d'une famille. L'accès aux parcelles est conditionnée par le versement d'une cotisation de 1000Fcfa par membre. Cela explique d'une part, les différences dans les superficies des parcelles possédées par les familles au sein des différents GIE.

D'autre part, le fait qu'au sein d'un même GIE, les membres possèdent tous des parcelles qui sont côte à côte. De plus, au moment de cette adhésion, les familles ayant plusieurs membres actifs ont pu bénéficier de parcelles plus importantes. Cette structure a été conservée de la coopérative aux sections villageoises, puis transposées aux GIE, les chefs de section devenant les présidents de GIE. Après l'aménagement de la cuvette par la SAED, cette structure a été légèrement modifiée par le traçage des canaux d'irrigation. Pour des raisons techniques, les canaux ne respectent pas la disposition des périmètres déjà existants. Des parcelles se sont

<sup>8</sup> Musulmans à de 100%

donc trouvées dans d'autres périmètres après l'aménagement, obligeant certains membres à changer de GIE afin de conserver leurs anciennes parcelles.

Seul le GIE groupement femmes de Thiagar qui exploite en dehors de la cuvette ne fonctionne pas de cette façon. D'après la présidente, la « marginalisation » des femmes dans la prise de décision au niveau de leurs anciens groupements et surtout le partage des « fruits de la récolte » ont été à l'origine de sa création. Elles ont donc dû aménager manuellement leur périmètre en dehors de la cuvette.

La défaillance croissante des exploitants dans le remboursement de leurs crédits ouvre de plus en plus la voie à de nouveaux exploitants originaire d'autres GIE et même d'autres villages (cas de la famille toucouleur résidant au village).

## 12 - Trois types de périmètres

### 121 - Les aménagements hydro- agricoles transférés (AHA)

La cuvette de Thiagar constitue un exemple des grands aménagements avec maîtrise complète de l'eau, créés par la SAED dans les années 70, irriguée à partir d'une station de pompage électrique et réhabilitée en 1989-1990, puis transférés aux paysans dans le cadre du désengagement (d'où aménagements hydro-agricoles transférés).

Le périmètre Thiagar couvre 872 ha auxquels il faut ajouter 765 ha d'aménagements sommaires périphériques, soit une superficie totale dominée de 1628 ha (SAED, 1991).

La superficie du village dans cet aménagement est divisée en plusieurs mailles<sup>9</sup> hydrauliques, une maille correspondant à un GIE, la base d'attribution foncière était de 0,33 ha par actif sur l'aménagement réhabilité. D'après la réforme des lois sur le domaine national de 1964, l'affectation donne droit d'usage personnel pour une durée de 99 ans, la terre ne pouvant être vendue ou louée.

La superficie est très variable d'un GIE à un autre (voir carte), la plus petite revenant au GIE Ate bor fay (13,05 ha pour 9 membres) et la plus grande au GIE Tal aaya (29,92 ha pour 22 membres). Cette superficie par actif a régressé du fait de la croissance démographique, le nombre d'actif membre d'au moins un GIE passant de 200<sup>10</sup> au début des années 1990 à 356 dénombrés à ce jour.

Le principe même de la conception hydraulique de cet aménagement conduit ses utilisateurs à coordonner leurs décisions en matière de gestion et le fait qu'il y ait plusieurs membres et plusieurs GIE, particulièrement l'organisation des campagnes (voir union).

### 122 - Les PIV seuls GIE effectuant la contre-saison chaude 2000

Les périmètres irrigués villageois sont au nombre de 4, ce sont les seuls à faire de la diversification des cultures dans le village, 3 parmi les 4 effectuent la contre saison chaude 2000, ce sont les seuls GIE à effectuer cette campagne dans le village en dehors des PIP.

Les GIE Bok Jom I et II, encore appelés foyers des jeunes I et II sont issus de l'éclatement en 1994, du foyer socio-éducatif sportif et culturel des jeunes agriculteurs de Thiagar (FOSESCAT). Ce foyer avant éclatement avait une superficie cultivable de 280 ha dont une partie perdue lors de la construction de la digue de ceinture du village qui l'a d'ailleurs obligé à rester 18 mois sans activité (entretien avec l'ancien secrétaire comptable vivant hors du village et qui détient encore certains documents du groupement).

Il possédait :

<sup>9</sup> Une maille est un lot de parcelles séparée d'un autre par un canal principal

<sup>10</sup> P.Y.LEGAL 1995, Gestion collective des systèmes de culture en situation d'incertitude : Cas de l'organisation du travail en double culture dans le delta du fleuve Sénégal. Thèse de doctorat « sciences agronomiques »

- Une station de pompage d'une valeur de 18.000.000 Fcfa construite en 1990 ;
- Une pompe d'une valeur de 3.000.000 Fcfa, le tout sur financement de la CFD.

Lors de la scission, le matériel est revenu de droit au foyer I ainsi que le règlement des 5.000.000 Fcfa de dette du GIE.

Il existe également au sein du village, des aménagements effectués par la CSS, qui concernent en particulier les périmètres irrigués villageois I et II. Les attributaires actuels pratiquaient l'agriculture (mil, sorgho, maraîchage, et patate douce) sur un autre terrain. La CSS leur a aménagé leurs périmètres en plus de l'achat d'un groupe motopompe afin de reprendre l'ancien propice à la culture de la canne à sucre pour y étendre sa plantation.

Chaque foyer avait droit à une parcelle de 0,40 ha suivant la superficie de son ancienne parcelle et sa taille. La proximité de ces parcelles et l'obligation de statut particulier pour l'accès au crédit justifient l'évolution au statut de GIE.

### 123 - Une politique favorable aux périmètres irrigués privés (PIP)

L'augmentation des superficies dans le delta est dû principalement aux périmètres privés (en particulier les aménagements sommaires). Ces derniers sont mis en valeur en grande partie grâce à l'augmentation du parc matériel agricole et de pompage financés sur prêt, ce parc a en effet doublé entre 1985 et 1992.

Les GIE ainsi créés ont pu bénéficier à partir de 1987 de la nouvelle politique favorable à l'équipement, financée par la CNCAS pour un montant qui passe de 24.000.900 Fcfa en 1987-88 à 332.256.763 Fcfa en 1988-89, pour atteindre 1,4 milliard Fcfa entre 1989 et 1991, année où elle observe un taux élevé d'impayés<sup>11</sup>.

Le groupement privé Coumba Nor Thiam a ainsi pu bénéficier d'un crédit à l'équipement d'un montant de 2.031.260 Fcfa en 1992 et 10.240.000 Fcfa en 1993, crédit totalement remboursé à la banque à ce jour, nous ne disposons pas de cette information concernant les deux autres GIE privés du village.

Les présidents des 3 GIE privés sont tous originaires du village et sont comme les autres habitants limités par la disponibilité des périmètres aménagés. Ils possèdent dans le village plus de 50 ha chacun, hérités ou achetés, et vont organiser le plus souvent leurs campagnes en partenariat avec d'autres GIE d'autres villages.

Ce sont tous au début de petits exploitants qui, à force de travail et de rigueur ont fini par se développer pour atteindre leur taille actuelle, leur création remonte aux années 1980. Ils sont structurés et diversifient de plus en plus leurs activités, de la production de riz à la prestation de service en passant par la fourniture d'intrants.

Ils développent une certaine forme de partenariat avec les autres GIE mais, leurs actions sont d'importances secondaires et limitées par les moyens financiers et humains.

---

<sup>11</sup> HARVARD 1991

Ces 3 types de périmètres se distinguent :

- Par la taille des investissements et des équipements (investissements lourds pour la cuvette ainsi qu'une station de pompage contrairement aux privés et aux PIV qui irriguent leurs parcelles à partir d'un groupe motopompe)
- La taille des aménagements (grands pour la cuvette qui possède en outre des drains trop coûteux pour les PIV et les PIP)

L'agriculture irriguée et plus particulièrement les GIE du village ne peut se passer des partenaires officiels habituels.

S.A.E.D.



DIRECTION DE LA PLANIFICATION  
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

(D.P.D.R.)

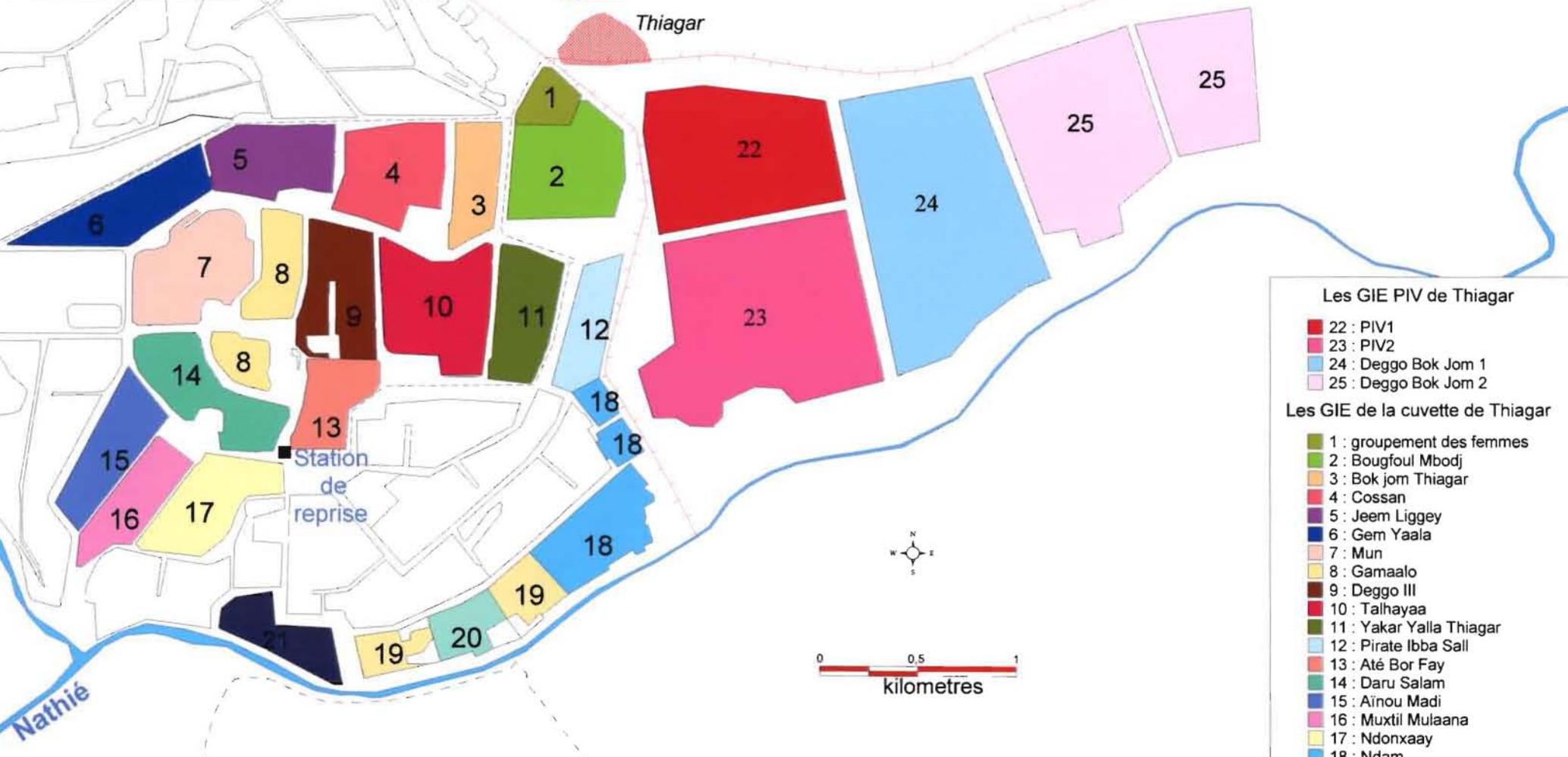
Ndiatène

Station Principale

Thiagar

Rosso

Le fleuve Sénégal



Les GIE PIV de Thiagar

- 22 : PIV1
- 23 : PIV2
- 24 : Deggo Bok Jom 1
- 25 : Deggo Bok Jom 2

Les GIE de la cuvette de Thiagar

- 1 : groupement des femmes
- 2 : Bougfoul Mbodj
- 3 : Bok jom Thiagar
- 4 : Cossan
- 5 : Jeem Liggey
- 6 : Gem Yaala
- 7 : Mun
- 8 : Gamaalo
- 9 : Deggo III
- 10 : Talhayaa
- 11 : Yakar Yalla Thiagar
- 12 : Pirate Ibba Sall
- 13 : Até Bor Fay
- 14 : Daru Salam
- 15 : Aïnou Madi
- 16 : Muxtil Mulaana
- 17 : Ndonxaay
- 18 : Ndam
- 19 : Dioubanty Thiagar
- 20 : Nacc
- 21 : Pirate Bara Diagne



# Les périmètres irrigués de Thiagar et les différents GIE

## 13 - Les principaux partenaires

Les importants investissements dans la culture irriguée au Sénégal s'appuient sur deux acteurs assurant les encadrements techniques (la SAED) et financier (la CNCAS). Cependant, au niveau du village, on note l'intervention d'un troisième acteur qui n'en est pas tout à fait un en réalité : l'union des GIE de la cuvette.

### 131 - La SAED, les effets du désengagement

En 1960 est créée l'Organisation Autonome du Delta (OAD) qui remplace la MAS et l'Organisation Autonome de la Vallée (OAV). Elles seront dissoutes et remplacées par la Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta (SAED).

En 1965, la Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta (SAED) voit le jour, sa mission : aménager des cuvettes en submersion contrôlée. Elle organise des implantations nouvelles de populations et initie les agriculteurs à la riziculture. Cette opération fut un petit échec.

En 1972-1974, on assiste à une importante extension des superficies aménagées et par une maîtrise de l'eau, ceci favorisé également par la grande période de sécheresse, en particulier en 1973. Cette expansion de l'agriculture irriguée s'accompagne d'une forte intervention de l'Etat à travers la SAED, qui intervient tant au niveau technique par l'encadrement des agriculteurs, la réalisation des prestations mécanisées et l'entretien des aménagements, toute la campagne agricole se voit ainsi planifiée.

La SAED prend également en charge le crédit à la production, les opérations culturales motorisées, les semences, les engrais les produits phytosanitaires sont déduits après récolte. Elle assure la collecte et l'usinage du paddy (riz non décortiqué) et sa mise sur le marché en passant par le soutien des prix au producteur. La montée du libéralisme réduira tout cet encadrement.

A partir de 1980, le Sénégal adopte des plans de redressement économique et financier (PREF) et met en œuvre des plans d'ajustement structurel définis avec la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International pour restaurer l'équilibre des grands agrégats macro-économiques.

Ces politiques d'ajustement structurel (PAS) préconisant l'abandon de l'interventionnisme, une nouvelle politique agricole (NPA) sera mis en place par le gouvernement Sénégalais en 1984. L'objectif, de cette nouvelle politique est le désengagement progressif des sociétés d'Etat au profit des organisations paysannes, les groupements d'intérêt économiques (GIE).

La SAED se retire d'abord de la gestion directe des aménagements, du crédit, de la fourniture des intrants et des prestations mécanisées. Puis, en 1990, de la construction des aménagements et de leur entretien, ainsi que de la production et la vente des semences de riz. Elle passe donc d'une société interventionniste « providentielle » à une société ne s'occupant plus que des services publics, plus

précisément de la formation, du suivi, de l'évaluation, de l'appui et du conseil non sans conséquences sur les GIE.

Les paysans du delta ont dû passer en quelques années de la position d'assistés à celle d'acteurs à part entière de la filière rizicole

En effet, les paysans sous l'encadrement de la SAED ont été habitués à fournir le moins d'effort possible tant sur le plan financier que technique. Ils se sont donc désintéressés de la gestion des aménagements, ne s'y sentant pas impliquer et donc pas directement responsables. Ils continuent de blâmer la SAED dans tous leurs discours quant aux difficultés techniques qui peuvent survenir pendant les campagnes, ou lors de l'écoulement de la production de paddy stocké parce qu'avant le désengagement, ce problème était directement résolu par la SAED via les rizeries. A croire d'après leur comportement que personne ne leur a jamais expliqué clairement les nouvelles données politico-économiques...

### 132 - La CNCAS, un partenariat quasi incontournable

La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal, créée le 06 avril 1984, est une société d'économie mixte dont le capital sociale de 2.300.000.000 Fcfa.

Elle a pour objet la distribution du crédit et la collecte de l'épargne, et pourra financer l'ensemble des activités agricoles et non agricoles exercées en zone rurale. Elle comprend trois grandes catégories d'actionnaires repartis comme suit :

- Les actionnaires sénégalais détenant la majorité, représentés par l'Etat, les banques locales et les privés ;
- La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Les institutions financières françaises ayant participé à la conception du projet depuis l'origine, il s'agit ici de la Caisse Centrale de Coopération Economique (CCCE) et de la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA).

TABLEAU II  
Répartition du capital de la CNCAS.

Organisme	Montant(FCFA)	Parts détenus(en %)
Sénégalais	1.495.000.000	65
BCEAO	345.000.000	15
CCCE	230.000.000	10
CNCA	230.000.000	10
Capital (Fcfa)	2.300.000.000	100

Source : BELIERES J.F.<sup>12</sup>

La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS), en tant qu'un organisme de financement fixe les conditions suivantes d'accès au crédit<sup>13</sup> :

<sup>12</sup> BELIERES J. F., HARVARD M., LE GAL P.Y., 1998- « Désengagement de l'Etat et dynamiques d'évolution de la riziculture irriguée dans le delta du fleuve Sénégal », Montpellier

<sup>13</sup> J.B. WACKERMAN, 1995- «Le financement de la riziculture irriguée au Sénégal : l'exemple de la région du fleuve » - in « Nianga, laboratoire de l'agriculture irriguée en moyenne vallée du Sénégal ».

- Reconnaissance d'un statut juridique (section villageoise, coopérative ou GIE).
- Ouverture d'un compte à la CNCAS.
- Avis favorable des services techniques compétents ou caution donnée par une institution crédible (Organisation Non Gouvernementale par exemple).
- Apport personnel de 10%, le taux d'intérêt étant de 15,5% en 1991, contre 9% en 1988.

TABLEAU III  
Taux d'intérêts pratiqués par la CNCAS

Année	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Taux (an)	15	15,5	17	17,5	17,5	17	14,5	12,5	12,5
Taux (9mois)	11,25	11,63	12,75	13,13	13,13	10,88	10,88	9,38	9,38

Source : CNCAS

Ainsi, l'accès au crédit est désormais conditionné par l'appartenance à un GIE. La loi 84-37, définie le GIE comme « un groupement économique formé d'au moins deux personnes morales ou physiques réunies par une simple convention ». Cette forme d'organisation souple sur le plan juridique et sans obligation de versement d'un capital initial doit permettre aux initiatives, même les plus modestes de s'organiser et d'accéder aux organismes de crédit qui payeront le plus le prix de cette « souplesse » (cf dernier chapitre).

### 133 - L'union des GIE de la cuvette, partenaire et acteur

Au sein du village existait une coopérative créée le 12 décembre 1960 qui débuta ses activités en 1964 avec une superficie de 10 ha. Puis fut mise en place la section villageoise de 1971 à 1990, date de création de l'union des GIE de Thiagar (mars 1990).

1960 Coopérative 1971 Section villageoise 1990 Union années

L'union compte 78 GIE dont 19 appartenant au village Thiagar. Elle a pour principale fonction la gestion de la station de pompage financée par la Caisse française de développement (CFD) et est également prestataire d'autres services tels l'offsetage et le stockage du paddy. Elle est gérée par un bureau au sein duquel on retrouve les représentants des différents villages qui exploitent dans la cuvette de Thiagar. Les membres du bureau exécutif de l'union sont élus lors d'une assemblée générale pour un mandat de 3 ans. Le dernier renouvellement a eu lieu le 1<sup>er</sup> mai 1999, le bureau compte 9 membres et est composé comme suit :

Fonction	Prénom	Nom	Village
Président :	Moustapha	DIAW	Thiagar
Vice-président :	Brahim	DIOUC	Khor
Secrétaire administratif :	Abdoul Aziz	DIOP	Ndiangue
Trésorier général :	Nahedji	SOW	Thienel Doky
Responsable recouvrement :	Abdoulaye	GAYE	Khor
Responsable commercialisation :	Abdoulaye	BA	Thienel Doky

Responsable aménagement :	Cheick	GAYE	Ndiatène
Gestionnaire de l'eau :	Amadou abdoul	BA	Louk Deymiss
Responsable station pompage :	Dembani	MBODJ	Ndiatène

Ce bureau est en fait celui qui a été mis en place dès la création de l'union et qui est à chaque fois reconduit, les nouveaux membres remplacent soit des membres décédés, soit des membres n'habitant plus dans les villages concernés.

Nous pouvons noter une inégale représentation des membres des villages exploitant dans la cuvette au sein de l'union, marquée par une absence de représentation pour le village Ndiaw et une baisse de celle du village Thiagar qui passe de 5 sur un effectif total de 25, à 1 sur un effectif total de 9, soit de 20 à 10%. Cela serait dû selon un président de GIE habitant du village au fait que les candidats proposés par le village lors de l'élection du bureau n'avaient pas les qualifications requises par rapport à ceux d'autres villages. Ceux-ci auraient été choisis au sein du village sur des critères autres que la compétence...

Les membres du bureau gèrent d'importantes sommes d'argent et perçoivent de ce fait une indemnité individuelle et annuelle comprise entre 200.000 Fcfa et 300.000 Fcfa. A cela il faut ajouter le salaire versé aux 12 pompistes qui perçoivent 50.000Fcfa/personne en période de campagne et 20.000Fcfa en période d'inactivité, à cette période ils sont employés comme gardiens des infrastructures de l'union.

La décision d'organisation d'une campagne est prise par l'union des GIE, en concertation avec la SAED, en tenant compte des souhaits des GIE qui la composent. Normalement, celle-ci décide d'effectuer la campagne si la superficie devant être cultivée par ces GIE pour la campagne en question atteint les 250 ha<sup>14</sup> minimum requis pour couvrir ses coûts (amortissement et frais de fonctionnement du matériel). Cependant cela n'est pas toujours le cas et il arrive à l'union d'effectuer une campagne même lorsque la superficie totale à irriguer est très largement inférieure au minimum requis.

En plus de la station de pompage, l'union possède un parc matériel et automobile composé de :

- 1 magasin de stockage ;
- 1 salle de réunion et 4 bureaux
- 2 tracteurs avec accessoires
- 1 véhicule 4x4.

Les recettes de l'union proviennent des différentes redevances versées par les GIE (essentiellement du coût hydraulique et de l'offsetage et de la réfection) :

- Coût hydraulique : 60.000Fcfa/ha ;
- Les intérêts (5.625%) perçus sur le coût hydraulique consenti à crédit aux GIE ;
- Offsetage : 17.000Fcfa/ha ;
- La réfection et aménagements : 30.000 Fcfa/heure ;

<sup>14</sup> Conseiller agricole de la SAED auprès des GIE privés du village

- Oiseaux<sup>15</sup> : 500Fcfa/ha ;
- Stockage de sac<sup>16</sup> : 50Fcfa lorsque les sacs sont stockés dans l'enceinte de l'union et 150Fcfa lorsqu'ils le sont dans le magasin en période de pluies. Dans ce cas les 50Fcfa seront reversés au gardien de l'union. Dans les deux cas ces frais sont fixes quelle que soit la durée de stockage.

Ces recettes permettent de couvrir :

- Les indemnités versées aux membres du bureau ainsi que les charges du personnel ;
- Les frais de fonctionnement du bureau ;
- Les frais d'entretien et de fonctionnement des bâtiments, de la station de pompage, du parc matériel et automobile ;
- Les dotations aux amortissements et aux provisions (DAP)<sup>17</sup>.

Etant obligés de coordonner leurs décisions en matière de gestion de la station de pompage, effectuer une campagne pour un GIE devient conditionné par la santé financière et la motivation des autres. L'union en devient également dépendante sur le plan financier puisque l'absence de campagne se traduit pour elle par des charges d'entretien et de fonctionnement fixes non couvertes. L'absence de campagne est en fait pour l'union un manque à gagner, des échéances d'amortissement non respectées, un hypothétique renouvellement du matériel et surtout de la station de pompage à terme.

Une bonne coordination dans la prise de décision et dans l'encadrement de ces trois acteurs est indispensable quant à la réussite du désengagement de l'Etat et de l'autonomie des GIE du village Thiagar. Dans le cas contraire les effets sont néfastes et immédiats comme nous le verrons dans les chapitres suivants.

---

<sup>15</sup> Frais payés pour la protection des champs contre les oiseaux et les insectes

<sup>16</sup> Il y a eu 4200 sacs stockés à l'union pour l'hivernage 99/00.

<sup>17</sup> D'après le président de l'union s'élèvent à environ 111 millions de Fcfa à ce jour.

## Chapitre II

# Organisation et fonctionnement

## 21 - Les bureaux, reflet de l'organisation sociale du village

La première façon d'apprécier l'organisation et le fonctionnement des GIE des différents types de périmètres, est d'étudier la structure de leurs équipes dirigeantes. Nous présentons dans ce paragraphe, la composition des différents bureaux, quelques chiffres et certains traits spécifiques, permettant de se faire une idée de l'organisation et du fonctionnement des GIE de Thiagar en distinguant à chaque fois les trois types de périmètres.

### 211 - Les Périmètres Irrigués Privés (PIP)

#### GIE COUMBA NOR THIAM

Date de création : 1987

Superficie cultivable : 51,76 ha

Culture pratiquée : riz

Effectif total : 1, le président (les autres sont des employés)

Composition du bureau :

Président :	Ibrahim (Iba) SALL
Secrétaire comptable et responsable du recouvrement :	Oumar DIOP
Chef du personnel et responsable de l'exploitation :	Charles DIEME
Responsable du stockage :	Marfall HANNE
2 mécaniciens :	Ameth Bira DIOP Yerim Thiam SALL

Pour faire campagne, ce GIE dispose de son terrain auquel il faut ajouter une superficie complémentaire variable exploitée en association avec d'autres groupements, en particulier le village peulh de khër.

Il a la particularité entre autres d'effectuer deux campagnes par an et est l'un des rares à avoir de bons rendements, et ceci pour toutes les campagnes effectuées, bien que légèrement faible au début de ses activités.

Chaque début de campagne, un compte d'exploitation prévisionnel est établi, sur la base duquel sera déterminé le montant du financement global de la campagne ainsi que celui du crédit nécessaire en complément des fonds propres. A la fin de chaque campagne, est effectué un bilan permettant la mesure et la comparaison des performances du groupement.

L'aspect le plus intéressant et qui constitue une innovation dans la gestion des crédits et de leur remboursement reste le fait que ce GIE veille personnellement au

bon déroulement de la campagne de ses débiteurs et ce chaque fois qu'il consent un crédit. Il assure l'encadrement technique et contrôle tout le processus de récolte. Prestataire de services, il lui est donc très facile de procéder au recouvrement de ses créances tout en assurant une bonne récolte à ses partenaires.

Ce type de partenariat mérite une plus grande attention et nécessite une étude approfondie, son mécanisme donne à réfléchir quant aux conditions d'octroi, aux méthodes de recouvrement utilisées par la CNCAS ainsi que les problèmes de recouvrement que rencontre de façon presque permanente cette banque.

Il a bénéficié en 1992 et 1993 des crédits à l'équipement de la CNCAS (voire chapitre 1) qui ajoutés à ses fonds propres ont permis l'acquisition du parc matériel suivant :

- 1 véhicule 4x4 pour le transport du personnel ;
- 3 groupes motopompes, tous fonctionnels ;
- 3 moissonneuses batteuses
- 2 tracteurs utilisés pour l'offsetage, le labour et le billonnage
- 2 tracteurs avec wagons destinés au transport ;
- 3 magasins de stockage
- 1 rizerie

Tout cet équipement est actuellement fonctionnel.

#### GIE NAKHADI DERETE

Date de création :	1984
Effectif total :	1
Superficie cultivable :	Ne possède pas de parcelle
Culture pratiquée :	riz
Dernière campagne effectuée :	csc 2000
Date dernier accès au crédit :	csc 2000

Composition du bureau :

Président :	Cheick DIALLO
Secrétaire comptable :	Doudou NDIAYE
Directeur d'exploitation :	Ameth DIALLO
Irrigateur :	Médoune NDIAYE

Ce GIE procède comme le précédent pour l'organisation de ses campagnes, c'est à dire dans d'autres villages en louant les parcelles cultivées. Il est également prestataire de service, ce qui occupe une bonne partie de ses activités et a rendu difficile notre enquête, comme le montre les informations manquantes le concernant.

#### 212 - Les Périmètres Irrigués Villageois (PIV)

##### GIE PIV I

Date de création : 1983  
Superficie cultivable : 125 ha

Culture pratiquée : riz et tomate  
 Effectif total : 77 membres dont 5 femmes  
 Composition du bureau :

Président :	Amadou SARR DIAW
Vice président :	Brahim DIAGNE
Trésorier :	Abdoulaye DIAGNE
Secrétaire :	Cheick NIANG
Responsable d'exploitation :	Moustapha GAYE
Trois(03)Irrigateurs :	Magatte HANNE
	Ameth YAKHYA DIAGNE
	Abdou KHADRE THIAM

Sa dernière campagne remonte à l'hivernage 1998/99.

En fait d'après les responsables de ce GIE, la campagne d'hivernage 1998/99 de riz a dû être stoppée à cause d'un incident survenu après deux semaines de semis lors de la réfection d'un canal par la SAED.

#### GIE PIV II

Date de création : 1995  
 Superficie cultivable : 113 ha  
 Culture pratiquée : tomate, oignon, gombo, riz  
 Effectif total : 74 membres dont 13 femmes  
 Composition du bureau :

Président :	Iba THAW
Vice président :	SAMBA YOMBE DIAGNE
Trésorier :	Amadou DIOUF
Secrétaire Comptable :	Moussa DIOUF
Responsable d'exploitation :	Abdoulaye DIAGNE
Son Adjoint :	Brahim DIOUF
Responsable de l'Irrigation :	Abdoulaye GAYE
Responsable de la commercialisation :	Fally GAYE

La dernière campagne effectuée remonte à la contre saison froide 1999. Sur les 113 ha exploitables que possède ce groupement, seulement 32,90 ha repartis comme suit ont été utilisés :

- Tomate : 17 hectares
- Oignon : 9 hectares
- Gombo : 6,90 hectares

#### GIE BOK JOM I

Date de création : 1988  
 Superficie cultivable : 106 ha  
 Culture pratiquée : riz, maraîchage

Effectif total : 190 membres dont 86 femmes

Composition du bureau :

Président :	Babakar DIAGNE
Vice président :	Omar DIAW GAYE
Trésorier :	Ameth NIANG
Secrétaire Général :	Magatte DIAGNE
Responsable d'exploitation :	Ameth YAKHYA DIAGNE
Son Adjoint :	Doudou GAYE
Gestionnaire :	Abdou KHADER NIANG
Responsable du recouvrement :	Birama GUEYE
Responsable du recouvrement 1 <sup>er</sup> adjoint :	Baba NIANG
Responsable du recouvrement 2 <sup>ème</sup> adjoint :	Birama THIAM
Responsable de la commercialisation :	Assan NIANG
Responsable de la commercialisation adjoint :	Doudou MBODJ
Chef du personnel :	Baba NIANG
Responsable de l'organisation :	Maman HANNE
Responsable du matériel :	Massa DIOP
Contrôleur :	Madiaw MBODJ
Responsable de la station de pompage :	Abdou KHADER FALL
Responsable adjoint de la station de pompage :	Mamedoune NIANG
3 Pompistes :	Moussa SALL
	Ibrahim DIOP
	Doudou MBODJ
Responsable chargé des conflits	Amadou NIASS
3 Irrigateurs	Boubakar THIAM
	Brahim GUEYE
	Brahim HANNE

Ce GIE possède l'organisation la plus lourde du village comme le montre l'effectif des membres du bureau. Cela se ressent dans la prise de décision, ainsi que dans la coordination des activités du groupement.

Les crédits auprès de la CNCAS et de la SOCAS ne sont pas remboursés comme la plupart des GIE du village, très endetté le GIE est obligé de faire recours au financement du GIE privé Mame Mamadou NIANG pour la contre saison chaude 2000.

Les conditions d'accès à ce crédit sont fixées par le GIE privé de la manière suivante :

- remboursement intégral du capital emprunté à la fin de la campagne sans intérêt
- remise au privé de 30 ha de surface aménagée, qu'il exploitera et lui servant en même temps de garanti du remboursement.

85 sur les 106 ha que possède le GIE, sont exploités pour la campagne en cours. 30 reviennent au privé, 40 exploités par le GIE et 15 mis en location aux conditions suivantes :

- versement de la totalité du montant du coût hydraulique en début de campagne pour éviter le non paiement à la fin
- paiement de l'offsetage : 17.000 Fcfa/ha
- paiement de la location de la terre : 10.000 Fcfa/ha.

## GIE BOK JOM II

Date de création : 1996

Superficie cultivable : 100 ha

Culture pratiquée : riz, tomate, aubergine, oignon, gombo

Effectif total : 176 membres dont 71 femmes

Composition du bureau :

Président :	Fally GAYE
1 <sup>er</sup> Vice président :	Adama DIOP
2 <sup>ème</sup> Vice président :	Fatima DIAGNE
Trésorier général :	Brahim DIOUF
Trésorier général adjoint :	Aye DIAW
Secrétaire général :	Diaga DIAGNE
Secrétaire général adjoint :	Baba DIOP
Responsable de l'Irrigation :	Abdoulaye GAYE
Gestionnaire :	Yatma NDIAYE

Issu de la scission de l'ancien foyer des jeunes du village, ce GIE n'a jamais eu accès au crédit de la banque. L'autofinancement ou le financement par un organisme privé de crédit reste les deux possibilités pour celui-ci.

Ayant appartenu à l'ancien foyer endetté, la banque refuse de lui octroyer un crédit, cela n'a cependant pas que des inconvénients. Conscient de l'obligation de résultat le bureau a mis en place des méthodes de suivi efficace des parcelles ainsi que le recouvrement bord – champs à la fin de la récolte afin de rembourser les éventuels crédits et de reconstituer le fonds de roulement.

Les campagnes sont financées en partie par des partenaires privés, et le reste obtenu par crédit, par l'intermédiaire du PIV II auprès de la CNCAS.

## 213 - Les GIE de la cuvette

### GIE ATE BOR FAY

Date de création : 1988

Superficie cultivable : 13,05 ha

Culture pratiquée : riz

Effectif total : 9 membres seule contre saison chaude en 1994.

Le bureau se compose comme suit :

Président :	Ameth NIANG
Trésorier :	Ibo DIOP
Secrétaire Comptable :	Babakar MBAYE
Responsable de l'Irrigation :	Baba NIANG

C'est l'un des rares GIE peu endetté du village, ayant toujours eu accès au crédit auprès de la CNCAS depuis sa création.

Etant le seul à avoir suivi la formation en comptabilité organisée par la SAED, le président s'occupe personnellement de la tenue des comptes, du recouvrement et du remboursement. Il n'a cependant pas organisé la campagne en cours à cause d'un stock non écoulé de la récolte de la campagne précédente (également la cause de son endettement).

#### GIE NDONXAAY

Date de création : 1987  
 Superficie cultivable : 20 ha  
 Culture pratiquée : riz  
 Effectif total : 18 membres  
 Composition du bureau :

Président :	Ousmane HANNE
Trésorier :	Masaer DIAGNE
Secrétaire Comptable :	Seydou FAYE
Responsable de l'Irrigation :	Ameth YAKHYA DIAGNE

Sa dernière campagne remontant à l'hivernage 1999. Comme la plupart des GIE du village, celui-ci a observé un arrêt dans ses activités entre 1994 et 1996.

#### GIE AINOUMADI

Date de création : 1987  
 Superficie cultivable : 17,41 ha  
 Culture pratiquée : riz  
 Effectif total : 15

Président :	Aya DIAW
Vice Président :	Décédé non encore remplacé
Trésorier :	Ma FALL MBODJ
Secrétaire Comptable :	Ma KOUDIE THIAW

Sa dernière campagne remonte à l'hivernage 1999, campagne durant laquelle il s'est à nouveau endetté auprès de la banque.

#### GIE COOSAN

Date de création : 1990  
 Culture pratiquée : riz  
 Superficie exploitable : 26,7 ha  
 Effectif total : 22 membres dont une 1 femme  
 Le bureau est composé de :

Président : Assane MBODJ  
 Vice président : Ousseynou THIAM  
 Trésorier : Doudou GAYE  
 Responsable du matériel : Abdou KHADER THIAM  
 Responsable de l'Irrigation : Babakar MBODJ

#### GIE MUN

Date de création : 1989  
 Culture pratiquée : riz  
 Superficie exploitable : 22 ha  
 Effectif total : 16 membres dont une 1 femme  
 Composition du bureau :

Président : Ameth GAYE DIAGNE  
 Vice président : Amadou NIASSE  
 Trésorier : Abdoulaye THIAM  
 Secrétaire Comptable : Amadou TALL THIAM  
 Conseiller : Mamadou NIANG

Issu d'un ancien GIE endetté, il n'a jamais eu accès au crédit de la banque du fait de l'endettement de cet ancien GIE. Sa dernière campagne effectuée remonte à l'hivernage 1999

#### GIE YAKAAR YALLA

Date de création : 1990  
 Culture pratiquée : riz  
 Superficie exploitable : 22,51 ha  
 Effectif total : 17 membres dont une 1 femme locataire  
 Composition du bureau

Président : Magatte NIANG  
 Secrétaire Comptable : Ameth DIACK

La composition du bureau n'a pas changé depuis la coopérative. Sa dernière campagne remonte à l'hivernage 1998 (financée sur crédit de l'union). Il n'a pas accès au crédit de la banque du fait de son endettement depuis 1997

#### GIE DAROU SALAAM

Date de création : 1987  
 Culture pratiquée : riz  
 Superficie exploitable : 22,75 ha  
 Effectif total : 21 membres  
 Composition du bureau

Président : Moustapha DIAW  
 Trésorier : Yerim THIAM

Secrétaire Comptable : Abdou KHADRE NIANG

Ce GIE n'a pas d'accès au crédit de la banque du fait de son endettement depuis l'hivernage 1999, date de sa dernière campagne. Le président actuel assure l'intérim son frère inactif.

#### GIE BOK JOM

Créé en 1984

Culture pratiquée : riz

Superficie exploitable : 17,67 ha

Effectif total : 12 membres dont une 01 femme

Composition du bureau :

Président :	Amadou BABA DIALLO
Vice président :	Alassane DIAW
Trésorier	décédé, pas encore remplacé
Secrétaire :	Abdou KHADRE MBENG
Responsable du crédit :	Malick DIALLO
Responsable de la commercialisation :	Alioune MBENGUE

Pas d'accès au crédit de la banque du fait de son endettement depuis l'hivernage 1997, dernière campagne effectuée hivernage.

#### GIE GEM YAALA

Date de création : 1989

Culture pratiquée : riz

Superficie exploitable : 21,67 ha

Effectif total : 17 membres, dont 1 femme

Composition du bureau :

Président :	Moustapha GAYE
Vice président :	Brahim DIAGNE
Trésorier :	Amadou DIOUF
Secrétaire Comptable :	Doudou MBODJ

Pas d'accès au crédit de la banque du fait de son endettement depuis l'hivernage 1999, dernière campagne effectuée en hivernage 1999, inactif entre 1996/97.

#### GIE JEEM LIGGEEY

Date de création : 1987

Culture pratiquée : riz

Superficie exploitable : 20 ha

Effectif total : 21 membres, dont trois 3 femmes

Composition du bureau

Président : Issa GAYE  
 Vice président : Ma DIAGE  
 Trésorier : Haroun MBODJ  
 Secrétaire Comptable : Ousmane DIAW  
 Conseiller : Khalifa DIAW:

La commission de recouvrement mis en place depuis 3 ans, est dirigée par le président. Les membres de cette commission sont élus au début de chaque récolte suivant la disponibilité des membres du GIE<sup>18</sup>.

### GIE DEGOO III

Date de création : 1989  
 Culture pratiquée : riz  
 Superficie exploitable : 21,45 ha  
 Effectif total : 14 membres  
 Composition du bureau

Président : Saer KANE DIOP  
 Trésorier : Samba DIOUF  
 Secrétaire Comptable : Ma KANE BA

La première assemblée générale pour le renouvellement du bureau a eu lieu l'année passée depuis la création du GIE, et sa dernière campagne effectuée en hivernage 1999 date de la mise en place de sa commission de recouvrement.

### GIE DIOUBANTY THIAGAR

Date de création : 1995  
 Culture pratiquée : riz  
 Superficie exploitable : 25 ha dont 16 effectivement exploités  
 Effectif total : 25 membres  
 Composition du bureau

Président : Issa DIOUF  
 Vice président : Malick DIALLO  
 Trésorier : Abdou KHADER FALL  
 Secrétaire Comptable : Moussa DIOUF  
 Responsable de l'Irrigation : Oumar GUEYE

Ce GIE familial anciennement appelé « Wotanté » n'a jamais eu accès au crédit de la banque depuis sa création du fait de son endettement, sa dernière campagne date de l'hivernage 1999

---

<sup>18</sup> Entretien avec le président du GIE

## GIE MUXTIL MULAANA

Date de création : 1990  
 Culture pratiquée : riz  
 Superficie exploitable : 14,10 ha  
 Effectif total : 12 membres  
 Composition du bureau

Président :	Sidy DIAGNE
Vice président :	Djibo DIACK
Trésorier :	Souleymane NDIAYE
Secrétaire Comptable :	Moustapha DIACK
Responsable de l'Irrigation :	Diawar DIOP

Pas d'accès au crédit de la banque du fait de son endettement depuis l'hivernage 1998, date de sa dernière campagne.

## GIE NACC

Date de création : 1989  
 Culture pratiquée : riz  
 Superficie exploitable : 10 ha  
 Effectif total : 20  
 Composition du bureau

Président etTrésorier	Mamadou MAAL
Secrétaire Comptable :	Sidy MAAL

Nous n'avons eu aucune autre information sur ce GIE dont la famille réside en dehors du village (Richard-Toll).

## GIE GROUPEMENT FEMMES

Date de création : 1986  
 Culture pratiquée : riz, maraîchage  
 Superficie exploitable : 0  
 Effectif total : 114 membres  
 Composition du bureau

Président :	Fatou SOW HANNE
Vice présidente :	Boy KANE MBOJ
Trésorière :	Guédo DIAGNE
Trésorière adjointe :	Fa BINTA DIOP
Secrétaire Comptable :	Aïssa GUEYE
Secrétaire Comptable adjointe :	Awa MBAYE
Commissaire aux comptes :	Mame FAMA DIALLO
Commissaire aux comptes adjointe :	Guede GAYE
Responsable de l'organisation :	Mariame NIANG
Chef du personnel :	Awa GAYE

D'après la présidente, une assemblée générale annuelle est tenue pour le renouvellement du bureau, qui a toujours été reconduit. Il n'a pas accès au crédit de la banque du fait de son endettement depuis l'hivernage 1999 date de sa dernière campagne. Il possède 10 ha à très forte salinité et donc inexploitable, et doit, pour faire campagne, louer la terre auprès d'autres GIE aux conditions suivantes :

- Location de la terre : 15.000Fcfa/ha
- Prise en charge des intrants par le groupement, et surtout versement du coût hydraulique en début de chaque campagne effectuée.

#### TAL AAYA

Date de création : 1988

Culture pratiquée : riz

Superficie exploitable : 29,92 ha

Effectif total : 22 membres dont 2 femmes

Composition du bureau

Président :	Oumar DIAW
Trésorier :	Bakhaw DIAW
Secrétaire Comptable :	Babakar DIAGNE
Secrétaire comptable adjoint :	Brahim DIOUF
Responsable de l'Irrigation :	Birama THIAM

Ce GIE a traversé une longue période d'inactivité en 1995 à 1996 à cause de son endettement auprès de la banque. Ce problème est réapparu depuis l'hivernage 1999 date de sa dernière campagne.

#### GIE GAMAALO

Date de création : 1988

Culture pratiquée : riz

Superficie exploitable : 20,07 ha

Effectif total : 16

Composition du bureau

Président :	Yerim SARR DIACK
Vice président :	Baïdi DIAW
Trésorier :	Ma FALL
Secrétaire Comptable :	Hameth DIAW

Pas d'accès au crédit de la banque du fait de son endettement depuis l'hivernage 1999, date de sa dernière campagne.

#### GIE NDAM

Date de création : 1990

Culture pratiquée : riz

Superficie exploitable : 20 ha

Effectif total : 20 membres dont 12 femmes

### Composition du bureau

Président : Magatte DIAW  
Trésorier et Secrétaire Comptable : Abdou DIAGNE

## 22 – Des dysfonctionnements au sein des GIE

### 221 – Des renouvellements suite aux litiges

Le poste de président est le plus prestigieux et le plus convoité au sein des GIE. Bien que les noms des GIE évoquent de manière générale une devise soulignant la volonté de travail en commun (Dioubanty Thiagar : Redressement de Thiagar, ou Jeem liggeey : faisant mieux), une référence à la religion (Gem yalla : croire en Dieu ou Yaakar yalla : espérer en Dieu), voire un ancêtre ou la nature (Ndam, Nacc), le GIE est le plus souvent connu sous le nom de son président. Cela traduit l'importance de ce poste dans le fonctionnement des GIE du village.

Il nous est arrivé à plusieurs reprises de citer un nom de président pour que les membres d'un GIE s'y reconnaissent.

De façon générale, les mandats officiels des bureaux élus lors des assemblées générales varient de 1 à 3 ans. Dans la pratique, ces échéances ne sont presque jamais respectées. Un grand nombre de GIE sont restés plusieurs années sans renouveler leurs bureaux. Les quelques rares qui le font, n'assurent dans la plupart des cas que leur pérennité. D'après les témoignages recueillis auprès des membres des groupements, les assemblées générales ne servent qu'à légitimer des responsables désignés à l'avance sur le critère de la parenté en particulier, ainsi que l'âge.

L'absence de renouvellement nuit gravement au fonctionnement des GIE. Pour les besoins de l'enquête, joindre les membres du bureau n'a pas été chose aisée, ou alors ces membres gardent leurs fonctions bien qu'étant totalement inactifs (exemple du président du GIE Darou saalam, très vieux et présentant une défaillance totale de la mémoire, celui du secrétaire comptable du GIE mun ayant des problèmes mentaux ou encore celui du vice-président du GIE Ainou madi tout simplement décédé et pas encore remplacé depuis tout ce temps).

L'intérim de ces responsables inactifs n'est pas assurée en général, ou si elles le sont, c'est beaucoup plus par un membre de la famille, sans passer par des élections.

La pluriactivité liée à la proximité des villes de Rosso–Mauritanie, Richard–Toll ou encore Saint–Louis est un facteur explicatif supplémentaire des dysfonctionnements au sein de certains GIE. Si le type d'irrigation et d'aménagement les oblige à se regrouper pour produire, chacun sur son exploitation agricole tente de profiter au mieux des opportunités offertes par le développement économique local.

On observe un réel problème dans la prise de décision du bureau puisqu'une seule personne détient tous les documents et est pratiquement la seule à être à jour dans l'évolution des activités du groupement. Elle prend donc toutes les décisions et en informe les autres membres souvent occupés dans d'autres activités.

Au niveau des périmètres irrigués villageois, les premiers renouvellements n'ont eu lieu qu'après litige, la malversation financière en étant la principale cause. Il est

même arrivé que la banque intervienne pour conditionner l'accès au crédit d'un GIE par un renouvellement du bureau, l'ancien ne lui reversant pas les remboursements des membres.

## 222 - Un important besoins en formation

La dernière formation des responsables de GIE organisée par la SAED et à laquelle ont participé ceux du village Thiagar, remonte à l'année 1992.

Les responsables de GIE justifient une part de l'inexistence de comptes établis par un manque de formation, justifications fondées ou simple diversion pour la circonstance, nous avons estimé à près de 67% le nombre des présidents de GIE du village ayant pris part aux formations de 1990-92 et gardant toujours leurs fonctions. Cette demande peut être prise en compte pour ceux n'y ayant pas pris part et qui font des efforts pour une meilleure gestion de leur GIE.

Au niveau du village, et en lisant le compte rendu de ces sessions de formation, nous avons pu observé :

- Des responsables de GIE cumulant plusieurs formations dans différents domaines au nom de leur GIE ;
- Des résultats après évaluation de fin de formation qui laissent supposer que le contenu, pourtant indispensable pour la bonne gestion des GIE, n'a presque pas ou pas du tout été assimilé.

En combinant ces deux observations et la façon dont fonctionnent les GIE, nous pouvons justifier la nécessité d'organiser une formation des responsables bien que cette demande auprès de la SAED devrait émaner des bénéficiaires suivant leurs besoins<sup>19</sup>.

Les raisonnements sont souvent basés sur des impressions ou des convictions que sur les réalités vécues ou observées. Prenons l'exemple d'un GIE endetté n'ayant pas accès au crédit de la banque et qui réussit à trouver un financement auprès d'un GIE privé pour sa campagne.

Les responsables de ce GIE se plaignent parce qu'ils estiment que les coûts de ce crédit sont élevés, alors qu'il suffisait de comparer les taux avec ceux de la CNCAS pour tirer la conclusion contraire. Vérifiant cela par le calcul suivant :

- Hypothèse : Supposons que les 30 ha sont loués au GIE privé au prix unitaire de 10.000 Fcfa, soit un prix total de 300.000 Fcfa.
- Hypothèse 2 : Supposant également que ces 300.000 Fcfa représentent les intérêts du crédit consenti par le GIE privé.

<sup>19</sup> Entretien conseiller agricole de la SAED auprès du village

Il s'agit de déterminer le taux d'intérêt auquel ils correspondent pour un crédit de 7.855.000 Fcfa<sup>20</sup>, ce qui tout calcul fait équivaut à 3,819%. Ce taux est inférieur aux 5,625% de la CNCAS et peut être jugé très faible si on tient compte du risque de non remboursement du prêt encouru par ce GIE privé.

Ce crédit est donc en réalité accordé à un coût très faible contrairement aux affirmations de ses responsables, au taux de la banque ils auraient eu 441.844 Fcfa d'intérêt soit une économie de 141.844 Fcfa.

Dans ce contrat, le problème se pose au niveau de la garantie. Si le GIE ne rembourse pas son crédit à l'échéance prévue, ses 30 ha ne lui seront pas rendus, ils seront exploités par le privé jusqu'au remboursement intégrale de son dû. Ce qui signifie, un paiement à chaque échéance d'un intérêt fixe de 300.000 Fcfa (hypothèse 2).

La plupart des responsables ne savent ni lire et encore moins écrire, ils ne maîtrisent ni le fonctionnement ni les conséquences de leurs décisions sur l'évolution de leur GIE. Ils raisonnent dans une optique de court terme et sont quelques fois victimes de fourberie de la part des fournisseurs, de certains membres même de leur GIE. Plusieurs exemples de reçus dont les montants sont inférieurs à la somme remise pour le versement et qui passent inaperçus, ou encore un président qui a signé plusieurs chèques sans être capable de lire le nom des bénéficiaires ni connaître les montants en question.

---

<sup>20</sup> Voir compte GIE BOK JOM I, campagne csc 00

## Chapitre III

# Gestion financière et endettement

Ce chapitre aborde sans prétendre être exhaustif, l'organisation de la gestion financière des GIE du village Thiagar telles qu'elle a été observée. Cela implique l'analyse des comptes de campagne et leurs principales sources de financement. Nous terminerons par le problème de l'endettement, véritable fardeau traîné par ces GIE depuis plusieurs années.

## 31 - Défaillance dans l'organisation de la gestion financière

Les principales questions que l'on peut se poser et dont les éléments de réponse feront l'objet de ce paragraphe concernent :

- L'existence des pièces comptables ;
- Si elles existent, les personnes les détenant réellement par rapport aux tâches définies ainsi que la façon dont elles sont conservées ;
- Les carences constatées dans la gestion financière de ces GIE.

### 311 - Des tâches bien définies mais mal exécutées

La composition des bureaux des GIE donne à première vue, une très bonne impression à l'observateur extérieur qui travaille nouvellement dans le village. En plus des postes de président et secrétaire comptable communs à tous les GIE, des postes comme responsable chargé de la commercialisation, chef du personnel ou encore commissaire aux comptes pour ne citer que ceux là, masquent assez bien tout une série de dysfonctionnements au sein de ces bureaux.

Les premiers problèmes apparaissent dès qu'il est demandé à chaque responsable de GIE de définir ses fonctions au sein du groupement, même certains responsables ayant suivi les formations organisées par la SAED de 1990 à 1992 (voir annexe) se retrouvent dans ce cas. La nomination d'un bureau a pour objectif de répartir les tâches de manière précise entre les différents responsables, chacun dans son domaine de compétence et devant fournir une prestation donnée. Comment peut-on remplir cette mission si l'on n'arrive même pas à définir les tâches à accomplir ?

Ce problème est le plus rencontré au niveau des GIE de la cuvette où par exemple 6 présidents sur 19 ne maîtrisent pas la simple historique de leur GIE ; la date de création, la superficie cultivée lors de la dernière campagne effectuée, le nombre de membres composant le groupement ou encore la superficie que possède le groupement. Ces chiffres contrastent avec les statistiques puisque 83% de ceux-ci ont subi une formation et 67% exercent toujours leur fonction. Faut-il alors dans ce cas remettre en cause leur capacité à exercer cette fonction ou plutôt le mode d'attribution des responsabilités au sein des GIE ?

La quasi-totalité des responsables de GIE ne connaissent pas la situation financière réelle de leur GIE. Trouver les documents officiels (pièces comptables et autres) relève presque de l'exploit si elles existent, même leur existence est sujet de doute

chez ces derniers. Il est très difficile de savoir qui détient quels documents, ceux qui en détiennent ne savent pas souvent exactement quels documents sont à leurs dispositions. Il nous est arrivé qu'un responsable de GIE nous suggère de vider un entrepôt en espérant trouver des bons de livraison d'intrants enfouis sous de vieux sacs de mil ou encore que nous fassions plusieurs navettes entre différentes villes pour rencontrer des responsables supposés détenir les pièces comptables, sans succès à chaque fois.

Seulement 31% des secrétaires comptables détiennent certaines pièces comptables, les 68% des autres n'en disposent d'aucune et ignorent tout simplement où elles sont. A ce stade, on peut supposer que si les comptes existaient, ce ne serait que pour 31% des GIE.

Les tâches sont pourtant bien définies lorsque l'on se réfère au contenu de la formation dispensée par la SAED et à celui figurant dans quelques documents que nous ayons pu lire. Elles sont cependant mal exécutées par les responsables qui ont souvent tendance à empiéter sur les domaines de compétence des autres ce qui crée quelques conflits pouvant conduire à la création de nouveaux groupements. Certains cumuls de fonctions sont justifiés, d'autres non, les détournements ou tentatives de détournements, ainsi que la négligence en sont les principales causes.

### 312 - Une grande difficulté dans la reconstitution des comptes

La difficulté dans la reconstitution des comptes peut provenir du manque de formation des membres du bureau, d'une négligence des responsables dans le travail, d'un changement de bureau (les anciens responsables partant avec les documents du GIE, c'est le cas des GIE BOK JOM I ou Mun).

Elle peut être due à la pluriactivité qui empêche ces derniers de s'occuper comme il faut de leurs groupements, l'exemple du groupement Femmes, des GIE Ndam, Muxtil mulaana et Ainou madi.

Notons enfin le souci pur et simple de brouiller les informations afin de couvrir certains membres défaillants ou pour procéder à des détournements d'argent.

### 313 - Une gestion de court terme

La préférence pour le court terme s'observe dans tous les GIE de la cuvette et des PIV. Les paysans membres de ces groupements adoptent ce comportement compte tenu du fait qu'au sein des GIE, les bons et les mauvais payeurs ont toujours été traités de la même façon bien qu'un semblant de rigueur s'observe depuis quelques campagnes.

Au sein d'un GIE, une gestion de long terme n'a un sens que si tous les membres en comprennent la nécessité et qu'en cas de contre performance, les charges soient équitablement réparties entre eux. L'expérience de nombreux détournements d'argent ayant entraîné l'endettement de nombreux GIE et pénalisant les membres ayant soldé leur dette reste encore présente dans les mémoires.

De façon générale, on peut distinguer :

- Une gestion à court terme guidée par des profits immédiats où les intérêts individuels priment sur l'intérêt collectif et hypothéquant ainsi l'avenir du groupement et de certains membres actifs et de bonne volonté. Dans cette catégorie, on remarque en général un certain «monopole familial» de la gestion financière directe du groupement au sein du bureau. Le non-versement des remboursements des crédits individuels auprès de la banque ou autres malversations peuvent être masqués sans contrôle efficace sur une ou plusieurs campagnes. L'ignorance des mécanismes d'accès au crédit ainsi que son remboursement par la plupart des membres laissent également une bonne marge de manœuvre aux dirigeants gérant de cette façon. C'est le cas de 80% des GIE de la cuvette.
- Une gestion à moyen terme, reposant en général sur un ou quelques membres dynamiques du groupement. On y retrouve un bon suivi du crédit ainsi que du remboursement à travers le «recouvrement bord-champs » sans cependant une vision «évolutionniste » de la taille, du rendement de l'exploitation ainsi que des moyens futurs à mettre en œuvre, surtout dans le financement des dépenses de fonctionnement non couvert par la banque en générale. Ces groupements représentent environ 10% de l'ensemble, leur objectif se limite au remboursement du crédit, l'indépendance financière à moyen et long terme ou l'amélioration de leurs conditions de vie par les revenus tirés de leurs exploitations ne sont pas du tout envisagées.
- Enfin, une gestion sur le moyen et le long terme suivie et élaborée où aucun détail n'est négligé dans le suivi technique des exploitations individuelles, leur rendement, le recouvrement des crédits et la commercialisation de la récolte. Ici, un compte d'exploitation prévisionnel est élaborée à chaque début de campagne avec détermination d'un fonds de roulement, des sources de financement ainsi que l'établissement et le respect des échéances du remboursement. L'objectif visé ici est une croissance à moyen ou long terme avec pour finalité une indépendance financière et une amélioration des conditions de vie, ne rentre dans cette catégorie que le seul des trois GIE privés du village que nous avons enquêté.

## 32 - Les comptes de campagnes et leur analyse

### 321 - L'absence de compte financier établi

Il est impossible avec les données actuelles de reconstituer les comptes de campagne des GIE du village Thiagar du fait, d'une part qu'il n'existe aucun compte résumant la gestion financière des GIE et d'autre part parce que les données que nous avons pu recueillir sur le terrain sont très incomplètes pour les récentes campagnes, et introuvables pour les anciennes.

La reconstitution des dépenses effectives est impossible sans l'état des remboursements individuels, puisque seules ces pièces permettent d'attester des quantités d'intrants que les membres ont effectivement reçus en début de campagne. Les dépenses reconstituées ci-dessous (TABLEAU IV, V) sont celles figurant dans le compte prévisionnel des GIE, ce sont les dépenses figurant sur le financement accordé aux GIE par la CNCAS. Plusieurs membres de GIE nous ont expliqué (sans que nous puissions le vérifier) qu'il arrive que la somme des intrants distribués aux membres soit inférieure à la quantité globale fournie au GIE ou que la quantité effectivement utilisée par les membres soit inférieure à la quantité qui leur a été fournie, la différence étant revendue.

Des postes comptables tels les ventes, les frais de fonctionnement, les frais de récolte sont inexistantes et n'ont pu être reconstitués faute de documents existants. Dans tout le village, seuls le GIE privé Coumba Nor Thiam et le PIV II possèdent des comptes établis, entièrement avec l'existence des pièces comptables pour le premier, absence de pièce comptable pour le second.

L'absence de compte établi rend très difficile l'analyse de la gestion financière des GIE de Thiagar, elle les empêche de suivre l'évolution de leur situation financière ainsi que leurs performances.

Les quelques tableaux ci-dessous, représentant chaque type de périmètre permettent d'illustrer la gestion des GIE de Thiagar, les autres peuvent être consultés en annexe.

TABLEAU IV  
Compte de campagne du GIE BOK JOM (cuvette)

Désignation	csc 1994(13,07ha) : riz			hiv 1995(17,8ha) : riz			hiv 1996(13,65ha) : riz			hiv 1997(18,21ha) : riz			hiv 1998(19,28ha) : riz			csc 1999(10,52ha) : riz			hiv 1999(17,67ha) : riz		
	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T
offsetage				17,8	9864,6	175590	12,213	17000	207621	18,21	17000	309570	19,28	17000	327760	10,52	17000	178840	7,63	17000	129710
semence				1093	185,5	202752	1257		247150	2639,8	275	725945		175	138961	240	225	54000*	440	230	101200
urée	2 450	190	465500	1529	190	290510	1650	160	264000	2975	185	550375							2000	90	180000
18.46.O	1200	180	216000	819	180	147420	900	160	144000	1808	165	298320							1000	195	195000
propanyl	46	3240	149040				3	9750	29250	83,52	3200	267264							40	3150	126000
weedon	20	5650	113000				2	10500	21000	18,21	5250	95602,5							10	4500	45000
coût hydraulique	13,07	60000	784200	15,8	60000	948000		60000	934608	18,21	60000	1092600	18,05	60000	1083000	9,12	60000	547200			
Sous total			1727740			1764271			1847629			3339677			1549721			726040			776910
intérêt		13%	224606,2		13%	229355		12%	221715,5		5,63%	187856,8		5,63%	87171,81		5,625%	40839,75		5,625%	43701,19
arriérés			11950			365798			10385			822204									
fonctionnement			13070			2483551						90700			18090						
Apport			499990																		
frais de dossier			27500																		
redevance			90581																		
coût hydraulique**																			17,67	60000	1060200
intérêt																				5,625%	59636,25
OMVS				17,8	500	8900						8885	18,09	800	14472	9,25	1000	9250			
Oiseaux				17,8	500	8900							18,09	500	9045		800	7399	17,67	500	8835
Total			2595437			4860776			2079729			4449322			1678500			783528,8			1949282

Source: Tiburce MOKANZO

\*faute de documents, nous n'avons qu'une partie des intrants achetés.

\*\*coût hydraulique à crédit auprès de l'union(d'où intérêt).

TABLEAU V  
Compte de campagne du GIE AINOU MADI (cuvette)

Désignation	hiv 1994(17,42ha) : riz			csc 1994(17,42ha) : riz			hiv 1997(17,42ha) : riz			hiv 1998(17,42ha) : riz		
	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T
offsetage	17,42	17000	296140	17,42	17000	296140	17,42	17 000	296140	17,42	17000	296140
semence	0	0	0	0	0	0	5226	160	836160	2280	275	627000
urée	2100	175	367500	3350	185	619750	4600	180	828000	2175	190	413250
			0	0	0	0	0	0	0	2234	185	413290
18-46-0	1850	160	296000	1750	175	306250	3065,92	100	306592	1742	170	296140
propanyl	58	3150	182700	55	3150	173250	87,1	3200	278720	20	3150	63000
weedon	15	5450	81750	14	5250	73500	17,42	5250	91455	18	4800	86400
Coût hydraulique	17,42	60000	1045200	17,42	60000	1045200	17,42	60000	1045200	17,42	60000	1045200
<b>Total(Fcfa)</b>			<b>2269290</b>			<b>2514090</b>			<b>3682267</b>			<b>3240420</b>

Source : Tiburce MOKANZO

**TABLEAU VI**  
**Compte de campagne du GIE ATE BOR FAY (cuvette)**

Désignation	csc 1994(13,05ha) : riz			hiv 1995(13ha) : riz			hiv 1996(13,05ha) : riz			hiv 1997(13,05ha) : riz			hiv 1998(13,05ha) : riz			hiv 1999(13,05ha) : riz		
	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T
Refection																4	30000	120000
offsetage	13,05	17000	221850	13	17 000	221000	13,5	17000	229500	13	17000	221000	13,05	17 000	221850	13,05	17000	221850
semence	1566	200	313200	1950	250	487500	312	250	78000	2000	300	600000	1750	300	525000	1696,5	250	424125
			0	0	0	0	1950	250	487500	0	0	0	0	0	0	0	0	0
urée	1957,5	180	352350	2750	190	522500	2750	165	453750	3900	175	682500	1706	185	315610	1957,5	100	195750
			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1631	185	301735	1370,3	125	171281,3
18-46-0	1305	175	228375	1750	165	288750	1750	160	280000	1750	165	288750	1300	170	221000	1957,5	190	371925
propanyl	65,25	2240	146160	40	3250	130000	40	3250	130000	49	3300	161700	53	3300	174900	56	3000	168000
weedon	26,1	5520	144072	20	5000	100000	20	5000	100000	13	5500	71500	14	5000	70000	15	4500	67500
Pulvérisateur			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	37100	74200	2	50000	100000
Coût hydraulique	13,05	60000	783000	13	60000	780000	13,05	60000	783000	13,05	60500	789525	13,05	60000	783000	13,05	60000	783000
Sacherie				0	0	0	478	500	239000	0	0	0	13,05	10000	130500	0	0	0
O.M.V.S				0	0	0	0	0	0	0	0	0	394	500	197000	552	350	193200
<b>Total (Fcfa)</b>			<b>2189007</b>			<b>2529750</b>			<b>2780750</b>			<b>2814975</b>			<b>3014795</b>			<b>2816631</b>

Source : Tiburce MOKANZO

TABLEAU VII  
Compte de campagne du GIE TAL AAYA (cuvette)

Désignation	csc 1994(28,49ha) : riz			hiv 1997(28,49ha) : riz			hiv 1998(29,92ha) : riz			csc 1999(29,92ha) : riz			hiv 1999(29,92ha) : riz		
	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T
Refection aménagement													3	30000	90000
offsetage	28,49	17000	484330	28,49	17 000	484330	29,92	17000	508640	29,92	18000	538560	29,92	17000	508640
semences							2632,5	250	658125						
urée	4273,5	185	790598	4273,5	165	705127,5	7948	170	1351160				4488	85	381480
													4500	105	472500
18-46-0	2849	175	498575	2849	160	455840	4500	185	832500				2992	190	568480
pulvérisateurs													10	50000	500000
propanyl(1)	85,47	3150	269231	58,9	3300	194370	157,08	3000	471240						
weedon	28,49	5250	149573	14,245	5250	74786,25	30	4800	144000						
Coût hydraulique	28,49	60000	1709400	28,49	60000	1709400	29,92	60000	1795200				29,92	60000	1795200
O.M.V.S							29,92	500	14960						
Oiseaux							29,92	500	14960						
<b>Sous total (Fcfa)</b>			<b>3901706</b>			<b>3623853,8</b>			<b>5790785</b>						<b>4316300</b>

Source: Tiburce MOKANZO

**TABLEAU VIII**  
**Compte de campagne du GIE DAROU SALAAM (cuvette)**

Désignation	hiv 97 (22,8 ha) : riz			hivernage 98 (22,75 ha) : riz			csc 94 (23,2 ha) : riz			hiv 99 (22,4 ha) : riz		
	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T
offsetage	22,8	18000	410400	22,75	18 000	409500	23,2	17000	394400			
semences	6612	130	859560	6256,25	120	750750	300	200	60000			
urée				2275	190	432250	4200	185	777000			
18-46-0				2275	170	386750	3000	175	525000			
propanyl				91	3300	300300	78,467	3150	247171,05			
weedon				25	5000	125000	28	5520	154560			
Pulvérisateur				2	60000	120000						
Coût hydraulique	22,8	60000	1368000	22,75	60000	1365000	23,2	60000	1392000	20,4	60000	1224000
intérêt coût hydraulique											5,63%	68850
oiseaux										20,4	500	10200
<b>Total (Fcfa)</b>			<b>2637960</b>			<b>2729300</b>			<b>3550131,05</b>			<b>1303050</b>

Source: Tiburce MOKANZO

TABLEAU IX  
Compte de campagne du GIE BOK JOM I (PIV jeunes 1)

Désignation	hiv 1997(70ha)			csc 1998(40ha)			csc 1999(40ha)			csc 2000(40ha)			csf 98 tomate (20ha)		
	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T
Façon culturale*													20	88000	1760000
Refection aménagement				22,367	30000	671010	40	7000	280000			345000			
offsetage	70	17000	1190000	40	17 500	700000	40	17000	680000	40	17000	680000			
semence	7700	300	2310000	480	300	144000	5000	300	1500000	80	10500	840000	10	24000	240000
urée	9800	184	1803200	800	185	148000	12480	170	2121600	10000	160	1600000	4000	180	720000
9.23.30													14000	185	2590000
18.46.0	7000	163	1141000	400	165	66000	4920	165	811800	4000	195	780000			
proparyl	175	3100	542500	80	3150	252000	3,94	3150	12411	160	3000	480000			
weedon	35	3750	131250	40	4800	192000	1,97	4800	9456	40	3250	130000			
Coût hydraulique	70	60000	4200000	40	60000	2400000	40	67500	2700000	40	60000	2400000	20	66250	1325000
OMVS													20	400	8000
cryptonol													3	12500	37500
orthène 50													0,4	15090	6036
furadan													14	1810	25340
													0,5	4020	2010
cuprosan													2,5	4000	10000
thimil 35													2	4500	9000
difocol													2	5800	11600
daconyl													2	7392	14784
souffre													7,5	1980	14850
mancozèbe													6	3000	18000
cypermétrine													20	4000	80000
diméthoate													1	3800	3800
baleyton													0,5	17000	8500
pulvérisateur													20	7500	150000
Sous total			11317950			4573010			8115267			7255000			7034420
Intérêt (5,625%)			636634,69												
fonctionnement									0			600000			395686,125
<b>Total</b>			<b>11954585</b>			<b>4573010</b>			<b>8115267</b>			<b>7855000</b>			<b>7430106,13</b>

Source: Tiburce MOKANZO

\*regroupe l'offsetage, le billonnage, le labour et la réfection.

TABLEAU X  
Compte de campagne du GIE PIV I (PIV des adultes 1)

Désignation	csc 1997(40,58)			hivernage 1997(66,25ha)			hivernage 1998(30ha)			csf 1998 tomate(13ha)		
	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T
Refection aménagement	4	35000	140000	4	30000	120000	4	30000	120000			
offsetage	40,58	17 000	689860	66,25	17000	1126250	30	17000	510000	13	36000	468000
semences	4869,6	300	1460880	700	275	192500	3600	275	990000	6,5	24000	156000
				6625	275	1821875						
urée	4058	185	750730	9937,5	170	1689375	3750	185	693750	2600	180	468000
	4058	185	750730									
9.23.30										9100	185	1683500
18-46-0	4058	170	689860	3312,5	160	530000	4500	165	742500			
propanyl	12,74	3300	42042	115,94	3200	371008	120	3150	378000			
weedom	40,58	5500	223190	66,25	5250	347812,5	30	4800	144000			
Coût hydraulique	40,58	60000	2434800	66,25	50000	3312500				13	60000	780000
pulvérisateurs										3	5000	15000
daconyl										26	7392	192192
cuprosan										32,5	4000	130000
										0,325	4020	1306,5
cyperméthaine										26	4000	104000
thimyl 35										26	4500	117000
diofol										26	5800	150800
cryptonol										1,95	12500	24375
orthone 50										0,26	15090	3923,4
furadan 5%										9,1	1810	16471
dimethoate ASO										13	3800	49400
manzèbe										78	3000	234000
souffre										97,5	1900	185250
<b>Total</b>			<b>7182092</b>			<b>7689445,5</b>			<b>3578250</b>			<b>4779217,9</b>

Source: Tiburce MOKANZO

**TABLEAU XI**  
**Compte de campagne du GIE PIV II (PIV adulte 2)**

Désignation	hivernage 1998(65ha) : riz			csf 1998(17ha) : riz			csc 1999(40ha) : riz			csf 1997(20,86ha)			hiv 1997(64,89ha)			csc 1998(27ha)		
	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T
Refection aménagement	65	8500	552500				6	30000	180000	12,15	30000	364500				0	0	0
offsetage	65	17 000	1105000	17	61500	1045500	40	17000	680000	20,86	59 000	1230740	64,89	18000	1168020	27	17000	459000
semence	8816	250	2204000	8,5	24000	204000	5600	230	1288000	8	24000	192000	14120	250	3530000	3780	225	850500
urée	10500	185	1942500	3400	180	612000	8000	142	1136000	2950	163	480850	16400	185	3034000	4050	185	749250
9.23.30				11900	185	2201500				11450	170	1946500						
18-46-0	6275	165	1035375				3950	185	730750	1500	165	247500	10550	165	1740750	2700	165	445500
proparyl	205,65	3250	668362,5				154	3150	485100				400	3150	1260000	108	3150	340200
weedon	66,3	5000	331500				31	5250	162750				100	4800	480000			
Gaz oil	5850	265	1550250	90	455	40950	4918	264	1298352									
Produit phyto				17	102330	1739610				20,86	76025	1585881,5			0	27	4900	132300
Pulvérisateur				3	50000	150000												
Coût hydraulique				17	60000	1020000				20,86	110420	2303361,2	64,89	50000	3244500	27	50000	1350000
O.M.V.S	65	800	52000	17	400	6800	40	400	16000							27	800	21600
Sous total (Fcfa)			9441487,5			7020360			5814202			8351332,7			14457270			4326750
Crédit Banque			10391488		6979410	6979410	1	6E+06	5976952									
ntérêt			584522		523456	523456	1	336204	336204			405900			813221,438			244595
Moratoire															1497308			
Sacs vides	1900	500	950000															
Amortissement GMP	65	27500	1787500				40	29000	1160000									
E.M.A				3	75000	225000				20,86	28645	597534,7						
Fonctionnement	65	2500	162500	17	7945	135065	40	600	24000	20,86	7295	152173,7			130960			
Gardien	65	4500	292500	6	30000	180000	8	90000	720000									
Apport personnel										20,86	37140	774740,4						
<b>Total (Fcfa)</b>			<b>14168510</b>			<b>8042931</b>			<b>8217156</b>			<b>10281681,5</b>			<b>16898759,4</b>			<b>4592945</b>

Source: Tiburce MOKANZO

TABLEAU XII  
Compte de campagne du GIE COUMBA NOR THIAM (GIE Privé)

Désignation	Campagne 1999									Campagne 1998								
	Foyer(6,1ha)			Khër(20,77ha)			Projet Thiagar(18,6ha)			Projet Thiagar hiv (17,02ha)			Diawel hiv (43,65ha)			Khër csc (22,06ha)		
	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T
Refection				5,276	30000	158280	7	30000	210000	9,834	30000	295020	11,5	30000	345000			
						98500												
offsetage	6,1	17 000	103700	20,77	17000	353090	18,6	17000	316200	17,02	17 000	289340	43,65	17000	742050	22,06	17000	375020
semences			302000	1000	325	325000	2920	225	657000	1350	250	337500	5065	250	1266250	3320	250	830000
				520	350	182000				1150	225	258750	880	325	286000			
				1320	250	330000												
uree	1800	150	270000	4000	90	360000	1050	150	157500	2950	185	545750	9678	185	1790430	4419	185	817515
				2000	150	300000	4550	150	682500									
18-46-0	300	195	58500	1100	195	214500	900	195	175500	1425	165	235125	4339	165	715935	2217	165	365805
herbicide	30	3420	102600	20	3420	68400	65,5	3420	224010	36,5	3570	130305	36,25	3570	129412,5	165	3570	589050
propanyl				268	3150	844200	5	3150	15750	20	3150	63000	286,75	3150	903262,5			
weedom				67	4500	301500	1	4500	4500	5	5250	26250	71,68	5250	376320			
gaz oil				20,77	24392	506621,84							4503,3	278	1251917	2603,1	297	773114,8
sous-total (Fcfa)			836800			4042091,8			2442960			2181040			7806577			3750505
interet 5.625%			44538			227931			137416			109051			390328,9			210966
Coût hydraulique										15,19	65000	987350						
Interêt coût hydraul											5%	55539						
Pré-irrigation												44220				22,06	5125	113057,5
amortissement GMP	6,1	62500	381250	20,77	25000	519250	18,6	60000	1116000									
location terrain	6,1	20000	122000															
curage chenal				20,77	10178	211397,06												
sacherie							18,6	800	14880									
OMVS							18,6	500	9300				43,65	500	21825	22,06	2000	44120
Total 1 (Fcfa)			1384588			5000669,9			3696376			2389850			8218731			4118648
Forfait alimentaire			55390			154350			96635			34600			231235			272325
Journaliers	18	1000	18000	26		30080	29	1000	29000									201000
Saisonniers	5		187675			445515	7		356005	3		213355	9		842010			508925
gardiennage							1	23338	23338			30955				22,06	901	19876,06
Charge de récolte			156145			395800			557140			583535			1466749			728010
Fourniture						51250									88000			42550
Total 2 (Fcfa)			417210			1076995			1038780			831490			2627994			1752810
Vente						8428650	66640	105	6997200	49929	105	5242545	125076	105	13132980	94103	105	9880815
Total crédit(1+2)			1801798			6077664,9			4735156			3221340			10846725,3			5871458
Bénéfice(Fcfa)						2350985,1			2262044			2021205			2286254,73			4009357
Poids bénéfice(kg)				20494			22295			9551			11380			32742		

Source: Tiburce MOKANZO

TABLEAU XII  
Compte de campagne du GIE COUMBA NOR THIAM (GIE privé)

Désignation	Campagne hiv 1996						Campagne csc 1996						Campagne 1997					
	Khër (19,84ha)			Diawel (51,76ha)			Khër projet I (14,47ha)			Khër projet II (19,25ha)			Khër csc (20,04ha)			Diawel hiv (41,69ha)		
	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T
Réfection	19,84	914	18133,8				4,442	32796,5	154682	5,457	34961,8	190787			7690			
offsetage	39,31	17000	668270	51,76	17000	879920	14,74	17000	250580	19,25	17000	327250	20,4	17000	346800	41,69	17000	708730
semences	4048	200	809600	7303	250	1825750	2228	250	557000	3138	250	784500	3100	250	775000	4540	250	1135000
	320	350	112000				360	300	108000				320	350	112000	1280	350	448000
	164	125	20500															
uree	4002	165	660330	10250	165	1691250	3038	165	501270	4339	165	715935	5490	167,5	919575	7886	185	1458910
18-46-0	1199	165	197835	5000	165	825000	1991	165	328515	1937	165	319605	2424	165	399960	4193	165	691845
propanyl	95,5	3150	300825	242,5	3150	763875	54,52	3250	177190	146	3250	474500	152	3150	478800	200	3150	630000
weedon	17	5250	89250	65	5250	341250	15,71	5500	86405	30	5500	165000	38	5250	199500	48	5250	252000
gaz oil	1586	300	475800	4940	300	1482000	1739,32	300	521796	2387	300	716100	2804	300	841200	4556	300	1366800
sous-total			3352544			7809045			2685438			3693677			4080525			6691285
interet		10,625%	356633		10,63%	829711		11,63%	312182		11,63%	429390		10,00%	408053		7,00%	468390
amortissement GMP	19,84	25000	496000	51,76	25000	1294000	14,74	25000	368500	19,25	25000	481250	20,4	25000	510000	41,69	25000	1042250
curage chenai	19,84	5125	101680				14,74	2000	29480	19,25	2000	38500						
OMVS	19,84	500	9920	51,76	500	25880	14,74	1000	14740	19,25	1000	19250	20,4	1000	20400	41,69	500	20845
Oiseaux									12960			143600						
Total 1 (Fcfa)			4316777			9958636			3423300			4805667			5058411			8222770
Forfait alimentaire			150975			236725			182145			297555			200545			202824
Journaliers	23		17750	42	1583,34	66500			87500			42335			199995			
Saisonniers	5		447780	7	85764,3	600350			43417						415850			668814
Permanents									552305			470985						
gardiennage	19,84	1904	37775,4				14,74	1360	20046,4				20,4	1933	39433,2			
Nettoyage										19,25	1576	30338						
Charge de récolte			586950			1234680			879527			567752			488650			1517302
Fourniture			90485			90135			48300			56100			35525			53125
<b>Total 2 (Fcfa)</b>			<b>1331715</b>			<b>2228390</b>			<b>1813240</b>			<b>1465065</b>			<b>1340565</b>			<b>2442065</b>
Vente	59388	100	5938800			15924400						8276840	80770	105	8480850	128822	105	13526310
Total crédit(1+2)			5648492			12187026			5236540			6270732			6398976			10664835
Bénéfice(Fcfa)			290308			3737374						2006108			2081874			2861475
Poids bénéfice(kg)	27863			37373			30276			8237						27252		

Source: Tiburce MOKANZO

## 322 - Gestion collective et individuelle des coûts

La décision de démarrage d'une campagne serait prise de la même façon tant au niveau des GIE de la cuvette qu'au niveau des PIV. Dans les deux cas, elle commence toujours par une assemblée générale pour recenser les membres disposés à faire campagne ainsi que la superficie globale à financer. Cela aboutit à la détermination des expressions de besoins rédigées avec l'appui des conseillers agricoles de la SAED présents dans le village. C'est sur cette base que statuera la commission d'attribution des crédits de la banque.

Une fois le crédit accordé, la deuxième étape consistera à l'organisation des travaux durant la campagne. A l'exception des façons culturales<sup>21</sup> qui sont faites avec des engins lourds, toutes les autres tâches sont effectuées à la main. Soit chacun s'occupe uniquement de sa parcelle (cas des GIE de la cuvette et des PIV), soit sont formés plusieurs sous-groupes qui se relaient au travail à chaque étape de la culture (exemple du groupement femmes). Cette méthode semble mieux adaptée d'une part pour la gestion collective des intrants et d'autre part, évite une négligence du travail et impose un respect du calendrier cultural.

Les GIE privés ainsi que le PIV II, procèdent de la même façon sauf que maîtrisant mieux les outils de gestion (voir leurs comptes de campagne), leurs expressions de besoins couvrent également les frais de fonctionnement ainsi que les coûts inhérents à la récolte contrairement aux autres GIE.

La reconstitution d'une partie des comptes permet de regrouper les coûts en deux catégories :

- D'une part, les coûts gérés collectivement par les GIE quel que soit le type de périmètre, à cause de leur caractère indivisible puisque dans le cas contraire les prestataires de service ne l'accepteront pas, il s'agit surtout de la façon culturale.
- D'autre part, les coûts gérés individuellement par les membres des GIE chacun sur son périmètre, concerne en particuliers les intrants qui sont automatiquement redistribués aux membres leur laissant la gestion (avec tout le corollaire sur le dosage) et les frais de stockage. L'autre poste concerné est la récolte.

Elle démarre également par une assemblée générale qui a pour but de déterminer la liste des membres souhaitant utiliser la moissonneuse afin d'établir son planning d'utilisation. Elle a un coût fixe qui est de 17% de la récolte (payé en nature) quelque soit le type de périmètre.

Traditionnellement, la majorité des opérations culturales et post récolte était manuelle (à la faucille et au bâton). La motorisation de certains travaux est assez développée dans le delta du fleuve Sénégal (plus de 50%) et quelques grands périmètres de la moyenne vallée (moins de 10%)<sup>22</sup>. On note pourtant un nombre croissant d'exploitants récoltant manuellement dans le village, le coût de la batteuse

<sup>21</sup> Offsetage, billonnage, labour et la réfection

<sup>22</sup> KANTE.S, 1995 - La motorisation de la riziculture irriguée dans la vallée du fleuve Sénégal

s'élève à 10% de la récolte. Cette recrudescence de la récolte manuelle s'explique soit par le manque de moyen au niveau individuel, soit et surtout parce que les coûts de la récolte ne sont en général pas compris dans le crédit octroyé par la banque ni dans les budgets des exploitants pris en tant qu'individus. La faiblesse des revenus ou des événements imprévus orientant les dépenses vers d'autres centres d'intérêt.

### 323 - Le paradoxe de l'autofinancement

Si autofinancement signifie le financement des activités par les fonds propres (affectation de profits aux investissements), pour les paysans cette notion garde le même sens même si les fonds propres ne sont pas des profits (ils proviennent en général d'autres activités).

Ainsi le nombre de GIE prétendant financer leurs campagnes sur fonds propres donnent une image fautive de la réalité. Ces paysans sont fiers en parlant de leur autofinancement alors qu'en fait, ils sont obligés de «s'autofinancer» parce que l'endettement les empêche d'accéder aux crédits de la CNCAS.

L'autofinancement réel est inexistant et ne fait pas partie des préoccupations des responsables de ces GIE. Bien au contraire, le financement des campagnes est souvent devenu indépendant de la volonté des paysans du fait de l'endettement de la quasi-totalité des GIE.

Pour ces paysans, autofinancement signifie financement sur des ressources autres que les crédits de la CNCAS. On note au niveau de deux PIV et un GIE de la cuvette, l'existence d'un fonds de roulement servant à financer les intrants.

## 33 - Un problème commun à tous les GIE : l'endettement

### 331 - Un endettement généralisé

L'endettement d'un GIE auprès d'un bailleur quelconque n'est en fait que l'agrégation de l'endettement des membres individuels auprès du GIE. Le meilleur moyen de comprendre l'endettement des GIE c'est de suivre l'historique du prêt et du remboursement des membres individuels. Au niveau du village, quelques rares responsables de GIE possèdent une partie des exigibles ainsi que les remboursements individuels. L'inexistence des documents justifiant les états de l'endettement individuel rend impossibles, même pour les responsables des GIE le recensement et le recouvrement des crédits des membres individuels auprès des GIE.

Plusieurs cas de détournements de la part de certains responsables de GIE nous ont été signalés par certains membres sans que nous soyons en mesure de le vérifier faute de documents existants. Réciproquement, presque tous les présidents de GIE endettés justifient l'endettement de leur GIE par le non-remboursement des crédits individuels des membres aux GIE.

L'endettement global des GIE du village se chiffre à plus d'une centaine de millions de Fcfa à ce jour dont environ 47% pour les GIE de la cuvette, 33% pour les PIV et les 20% pour les deux PIP, le dernier étant le seul à ne pas être endetté auprès de la CNCAS. Soit, il s'autofinance entièrement soit, il s'adresse à des organismes de crédit autres que la CNCAS, les difficultés d'accès aux informations nous ayant empêché d'approfondir cette question.

Lorsque l'on croise le nombre de fois où le GIE accède au crédit et le nombre de campagne après lesquelles il n'arrive pas à rembourser son crédit, on constate qu'au village les GIE ne remboursent pas les crédits accordés en moyenne une campagne sur cinq et s'endette lors d'une campagne financée par la CNCAS sur trois. On peut toutefois noter quelques exceptions comme le PIV I endetté 1 campagne sur 9, Ate bor fay, 1 campagne sur 10 et surtout Coumba Nor Thiam avec 2 campagnes sur 16 (TABLEAU XIII).

Ces chiffres montrent toutes les difficultés qu'ont ces GIE à avoir une bonne gestion sur une année puisque celle-ci équivaut en théorie à trois campagnes. Comment peuvent-ils espérer avoir toujours accès au crédit indispensable au financement de leurs campagnes et améliorer leurs conditions d'existences s'ils ne sont en mesure de gérer correctement deux ou trois campagnes sans s'endetter ?

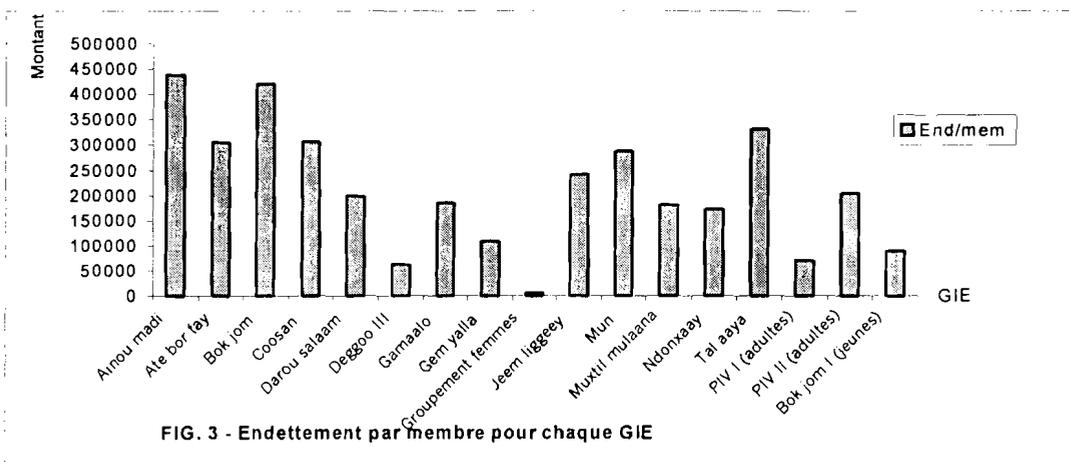
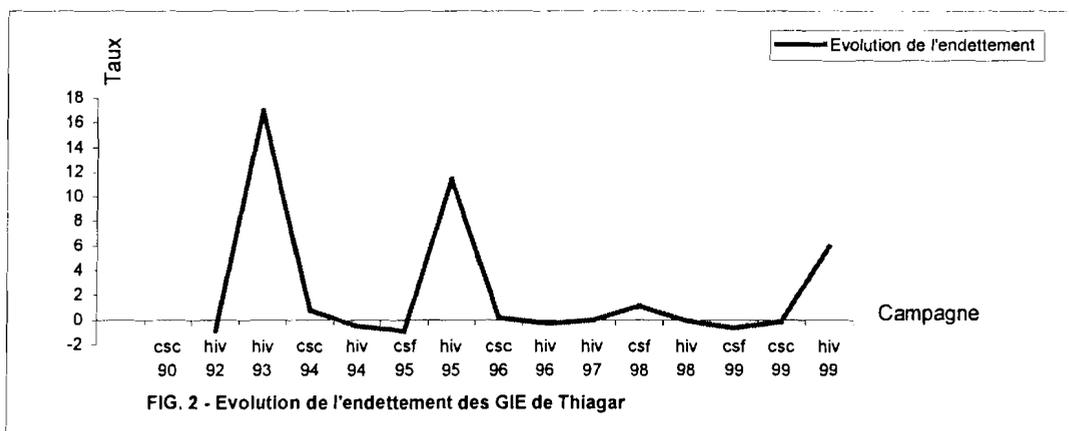
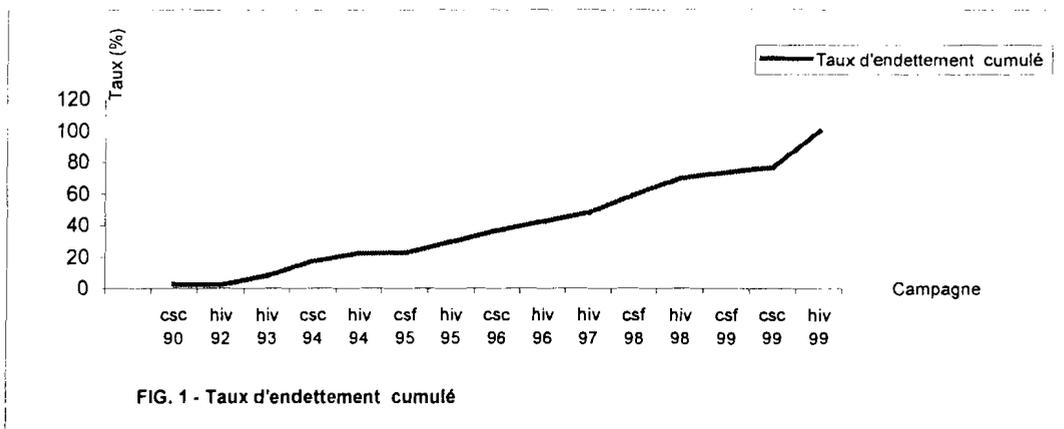
La fréquence assez faible des remboursements (le GIE doit effectuer au moins 5 campagnes pour être en mesure de rembourser un crédit), explique en partie le fait que les GIE en payant des agios dus au non-respect des échéances aient du mal avec le temps à rembourser leurs crédits.

L'endettement de ces GIE s'est généralisée en 1994, n'arrivant pas à les solder, un moratoire leur sera accordé par la CNCAS sur une période maximale de 5 ans à compter de 1997.

TABLEAU XIII  
Fréquence de l'endettement des GIE de Thiagar de 1990 à 1999

GIE		Nombre de campagnes		% de campagnes endettées
		Financées	Endettées	
C u v e t e	Ainou madi	8	3	38
	Ate bor fay	10	1	10
	Bok jom	8	2	25
	Coosan	5	3	60
	Darou salaam	7	2	29
	Deggoo III	7	2	29
	Gamaalo	2	2	100
	Gem yalla	7	3	43
	Groupement femmes	5	1	20
	Jeem liggeey	6	2	33
	Mun	7	2	29
	Muxtil mulaana	6	2	33
	Ndonxaay	6	2	33
	Tal aaya	8	2	25
P i v	PIV I (adultes)	9	1	11
	PIV II (adultes)	6	6	100
	Bok jom I (jeunes)	9	4	44
P i p	Coumba nor thiam	16	2	13
	Nakhadi derete	11	3	27
Total		143	45	31

Source : CNCAS



**TABLEAU XIV**  
**Historique de l'endettement des GIE de thiagar par campagne et par GIE de 1990 à 1999**  
**(en Fcfa)**

GIE		csc 90	hiv 92	hiv 93	csc 94	hiv 94	csf 95	hiv 95	csc 96	hiv 96	hiv 97	csf 98	hiv 98	csf 99	csc 99	hiv 99	Total	End/mem	
C u v e t t e	Ainou madi			0	830813	2303189					0		0			3436373	6570375	438025	
	Ate bor fay		0	0	0				0		0		0			2752582	2752582	305842,444	
	Bok jom		0	0	2484263						2560709						5044972	420414,333	
	Coosan				1764622										3127	4984856	6752605	306936,591	
	Darou salaam		0	0	1793896						0		2395958				4189854	199516,857	
	Deggoo III		0	578550	0	289912										0	868462	62033	
	Gamaalo	2624487	334875														2959362	184960,125	
	Gem yalla		0	0	0	724000	591350							0			525990	1841340	108314,118
	Groupement femmes			0		711442					0			0			0	711442	6240,7193
	Jeem liggeey			0	1233681	0					0			0			3832883	5066564	241264,952
	Mun		0	61817							0			0			4550811	4612628	288289,25
	Muxtil mulaana				1448828						0		727897					2176725	181393,75
	Ndonxaay		0	0		1679067					0		1433382					3112449	172913,833
	Tal aaya		0	0	1123942						0			0		0	6151955	7275897	330722,591
Yaakar yalla		0	0	0	0												0	nd	
P I V	PIV I (adultes)		0	0	0	0					0	5374402	0				5374402	69797,4286	
	PIV II (adultes)										0	7721187	7401365				15122552	204358,811	
	Bok jom I (jeunes)		0	5389299							3581615			4197779	3755092		16923785	89072,5526	
P I P	Coumba nor thiam		0	0	0	0	7359947	6056875			0				0	0	13416822	13416822	
	Nakhadi derete		0		0	0			2602951	6397049						0	9000000	9000000	

Total	2624487	334875	6029666	10680045	5707610	591350	7359947	8659826	6397049	6142324	13095589	11958602	4197779	3758219	26235450		
Taux d'endettement (en %)	2	0,3	5	9	5	1	6	8	6	5	12	11	4	3	23		
Taux d'endettement cumulé	2	2,6	8	17	22	23	29	37	43	48	59	70	74	77	100		
Evolution de l'endettement		-0,872	17,006	0,771	-0,466	-0,896	11,446	0,177	-0,261	-0,040	1,132	-0,087	-0,649	-0,105	5,981		

113772818	168054,384
-----------	------------

Source : CNCAS

PIV : Périmètres Irrigués Villageois

PIP : Périmètres Irrigués Privés

\*TEE = Taux de l'évolution de l'Endettement

: absence de campagne ou campagne non financée par la banque

TABLEAU XV

Taux d'endettement des GIE de thiagar par campagne et par GIE de 1990 à 1999 (en %)

GIE		csc 90	hiv 92	hiv 93	csc 94	hiv 94	csf 95	hiv 95	csc 96	hiv 96	hiv 97	csf 98	hiv 98	csf 99	csc 99	hiv 99	
C u v e t t e	Ainou madi				29	100										100	
	Ate bor fay															92	
	Bok jom				52						66						
	Coosan				39											100	
	Darou salaam				45								50				
	Deggoo III			15		17											
	Gamaalo	6	100														
	Gem yalla					21										13	
	Groupement femmes					65											
	Jeem liggeey				59												100
	Mun			67													100
	Muxtii mulaana				58									26			
	Ndonxaay					53								42			
	Tal aaya				26												100
Yaakar yalla																	
P I V	PIV I (adultes)											91					
	PIV II (adultes)											100	54				
	Bok jom I (jeunes)													45	40		
P I P	Coumba nor thiam							64	100								
	Nakhadi derete								39								

Source : CNCAS

PIV : Périmètres Irrigués Villageois

PIP : Périmètres Irrigués Privés

: absence de campagne ou campagne non financée par la banque

**TABLEAU XVI**  
**Endettement global des GIE de Thiagar**

GIE	Prêt	Exigible*	Remb		Reste à remb	Moratoire			Date dernier prêt
			Montant	%		amort	Intérêt	Total	
<b>GIE de la cuvette</b>									
Ainou madi	20659343	23204923	16634548	71,69	6570375	1899080	38107	1937187	hiv 99/00
Ate bor fay	22032248	24031402	21278820	88,55	2752582			0	hiv 99/00
Bok jom	24256459	26380091	21335119	80,88	5044972	2874915	46187	2921102	hiv 97/98
Coosan	23654130	23988195	17235590	71,85	6752605	601226	6012	607238	hiv 99/00
Darou salaam	25627981	26494524	22304670	84,19	4189854	915973	13763	929736	hiv 98/99
Deggoo III	26112318	28957002	28088540	97	868462			0	hiv 99/00
Gamaalo	4523225	5049050	2089688	41,39	2959362			0	hiv 92/93
Gem yalla	26202623	28784712	26943372	93,6	1841340			0	hiv 99/00
Groupement femmes	5708427	5523908	4812466	87,12	711442	443272	8895	452167	hiv 99/00
Jeem liggeey	17658714	18091484	13024920	71,99	5066564	422060	4221	426281	hiv 99/00
Mun	24652958	26736902	22124274	82,75	4612628			0	hiv 99/00
Muxtil mulaana	13174858	13111426	10934701	83,4	2176725	741720	11144	752864	hiv 98/99
Ndonxaay	15662492	15223322	12110873	79,55	3112449	857986	12891	870877	hiv 98/99
Tal aaya	36849342	38841149	31565252	81,27	7275897			0	hiv 99/00
Yaakar yalla			1	0		1713673	12777	1726450	
Sous total 1	286775118	304418091	250482833	82,28	53935257	10469905	153997	10623902	
<b>Périmètres irrigués villageois (PIV)</b>									
PIV I (adultes)	56334704	61052773	55678371	91,2	5374402			0	hiv 98/99
PIV II (adultes)	42896569	45553109	30430557	66,8	15122552			0	csc 98/99
Bok jom I (jeunes)	78418815	95912854	78989069	82,36	16923785			0	csc 99
Sous total 2	177650088	202518736	165097997	81,52	37420739	0	0	0	
<b>Périmètres irrigués privés (PIP)</b>									
Coumba nor thiam	134753510	149216358	135799536	91,01	13416822			0	csc 00
Nakhadi derete	76003650	82925422	73925422	89,15	9000000	9000000	271790	9271790	hiv 99/00
Sous total 3	210757160	232141780	209724958	90,34	22416822	9000000	271790	9271790	
<b>Total</b>	<b>675182366</b>	<b>739078607</b>	<b>625305788</b>	<b>84,61</b>	<b>113772818</b>	<b>19469905</b>	<b>425787</b>	<b>19895692</b>	

Source : CNCAS

\* Inclus les intérêts, les agios et autres engagements.

TABLEAU XVII  
Données résumées sur les GIE de Thiagar

Type de périmètre	Endetement global		Sup expl(1)	Endet/ha(2)	Nbre d'expl(3)	Endet/exp(4)	Nbre GIE/pér(5)	Endet/GIE(6)	Tx de remb (7)
	Montant	%							
GIE de la cuvette	53935257	47	343,52	331197,07	356	151503,531	18	2996403,167	82
Périmètres irrigués villageois (PIV)	37420739	33	444	256245,09	319	117306,392	4	9355184,75	82
Périmètres irrigués privés (PIP)	22416822	20	nd	nd	2	11208411	2	11208411	90
<b>Total</b>	<b>113772818</b>	<b>100,00</b>	<b>787,52</b>	<b>144469,75</b>	<b>677</b>	<b>168054,384</b>			

Source : Tiburce MOKANZO

- 1 = superficie exploitable par type de périmètre
- 2 = endettement moyen par hectare et par type de périmètre
- 3 = nombre d'exploitant par type de périmètre
- 4 = endettement moyen par exploitant et par type de périmètre
- 5 = nombre de GIE par type de périmètre
- 6 = endettement (global) moyen par GIE
- 7 = taux moyen de remboursement par type de périmètre
- nd : données non disponibles

L'endettement des GIE de la cuvette a été le plus important (du point de vue nombre de GIE endetté durant une campagne) lors de la campagne contre saison chaude 1994 et en volume lors de celle d'hivernage 1999. La première due à un non-respect du calendrier culturale par presque tous ces GIE (8 y ont laissé leurs plumes). Pour la deuxième, retenons que le GIE Ate Bor Fay, n'a pas encore réussi à écouler son stock de paddy destiné au remboursement du crédit d'un montant de 2.752.582 Fcfa et que les crédits ne sont pas encore arrivés à échéance. Le GIE le plus endetté de la cuvette est Tal aaya avec plus de 7.000.000 Fcfa, dont environ 84% lors de la campagne hivernage 1999, et le moins endetté, le GIE groupement femmes de Thiagar, dette qu'elle traîne depuis la contre saison chaude 1994.

L'endettement réel des paysans est mieux apprécié lorsque l'on s'intéresse à l'endettement moyen de chaque membre au sein de son GIE, les membres du GIE groupement femmes restent les moins endettés, les plus endettés étant Ainou madi et Ate bor fay (cf FIG.III).

Cet endettement généralisé a connu un fort accroissement du fait de l'échec des campagnes de tomate organisées par les GIE PIV I et Bok Jom I, et celle de riz organisée par le GIE PIV II en 1998 où il n'était qu'à environ 50% de son montant actuel.

L'union a refusé d'organiser la campagne en cours à cause du faible nombre de GIE disposés à la pratiquer. En effet, sur les 19 groupements du village appartenant à l'union, seulement 5 ne sont pas endettés vis à vis de celle-ci. Ils ne sont donc pas en mesure de supporter le coût hydraulique qui ne peut l'être qu'avec la superficie minimale requise. L'endettement de la grande majorité des groupements du village les empêche d'essayer de pratiquer la double culture, indispensable pour une meilleure rentabilité des équipements.

Cet endettement généralisé constaté au niveau du village dépend de plusieurs facteurs liés quelques fois entre eux.

### 332 - Les principaux déterminants de l'endettement

#### 3321 - Les mauvais rendements

L'exemple le plus indiqué est celui de la contre saison-chaude 1994, où sur les onze GIE ayant bénéficié d'un crédit auprès de la banque, seulement trois ont pu rembourser, il s'agit des GIE Ate bor Fay, Deggoo III et Geem Yalla.

Ces mauvais rendements sont dus en particulier (entretien conseiller agricole de la SAED auprès des GIE du village) :

- Au démarrage tardif des récoltes (insuffisance de moissonneuse par exemple) ;
- A une faible performance du chantier de récolte, souvent étalées sur deux mois. En effet pour des raisons de planification de l'utilisation de la moissonneuse et par manque de moyens, les récoltes se font de plus en plus à la main.

- A la vitesse de mise en eau limitée par l'avancement de la préparation du sol<sup>23</sup> ;
- Au semi-tardif
- A un sous dosage des intrants ;
- A l'action des prédateurs (oiseaux, rats...)
- A la qualité des aménagements sommaires. Ne possédant pas de drain d'évacuation de l'eau pour limiter voire évacuer tout le sel qui remonte à la surface. L'exemple du GIE groupement femmes en est la parfaite illustration.

### 3322 - Une mauvaise orientation des crédits de campagne

Les crédits de campagne sont souvent détournés de leur objectif premier alors qu'une meilleure utilisation les rendrait plus productif et améliorerait le revenu et le niveau de vie des populations bénéficiaires.

Ainsi par exemple un président de GIE a licencié sur sa propre initiative son secrétaire comptable et cumule les deux fonctions. Ce secrétaire comptable a essayé de falsifier le reçu de dépôt du remboursement partiel du crédit du GIE qu'il a effectué à la banque alors que la totalité de la somme lui a été remise (exemple de l'ancien secrétaire du GIE Bok Jom).

Un autre a licencié son secrétaire parce que celui-ci a falsifié la masse de paddy stockée, destinée au remboursement du crédit puis empoché la différence (cas de l'ancien secrétaire du GIE Muxtil Mulaana).

Dans tous les cas, ces comportements traduisent une vision à court terme. Les décisions sont prises pour répondre à des besoins présents, souvent au détriment de possibilités futures d'amélioration de conditions de vie. Un président de GIE nous a clairement laissé entendre que le « remboursement du crédit n'est pas sa priorité puisque cet argent appartient à l'Etat et qu'il n'y aura personne pour faire une saisie sur ces biens ». Un autre préfère nourrir sa famille avec ce crédit pourtant destiné à la production.

L'autre phénomène qui nous a été signalé sans que l'on puisse le vérifier est le fait que les GIE n'utilisent souvent qu'une partie des crédits obtenus. Dans ce cas, ils devront soit, réduire la superficie cultivée pour respecter le dosage des intrants et espérer un bon rendement, soit sous doser en intrants toute la superficie exploitable hypothéquant la campagne. Dans les deux cas, ils doivent payer les intérêts liés à la part du crédit non investi, ce coût est toujours ignoré dans leurs spéculations.

### 3323 - Les fluctuations des prix au niveau des fournisseurs

Au niveau de la banque, la commission d'attribution des crédits siège sur les besoins exprimés par les différents GIE. En cas d'accord, les crédits sont accordés sous forme de bons que les GIE doivent utiliser comme moyen de paiement auprès des fournisseurs et les différents prestataires de service.

<sup>23</sup> P.Y LE GAL-1995, Gestion collective des systèmes de culture en situation d'incertitude : Cas de l'organisation du travail en double culture dans le delta du fleuve Sénégal. Thèse de doctorat « sciences agronomiques »

Cependant, ces bons ne sont remis aux responsables des GIE que par petite tranche. Pour une même campagne et pour un même GIE, plusieurs bons lui sont délivrés par la banque. Aussi, nous assistons souvent, surtout au niveau de la fourniture des intrants à des livraisons d'un même produit à des dates différentes pour les différentes tranches en fonction de la date de délivrance des bons par la banque. Il en résulte des fluctuations de prix au niveau des fournisseurs que nous pouvons encore expliquer par les autres éléments suivants :

- Les fournisseurs répercutent les fluctuations du prix du marché sur les prix des intrants afin de maintenir constant leur marge quel qu'en soient les conséquences pour les GIE.
- Les fournisseurs sont conscients du fait qu'une fois qu'une partie des intrants (en l'occurrence l'offsetage et le coût hydraulique) consommée, les GIE ont l'obligation de mener la campagne jusqu'au bout afin d'espérer rembourser leurs crédits. Ils peuvent donc spéculer sur les prix, ils se retrouvent en effet dans une position de monopole vis à vis des GIE et cherchent à accroître leur marge.
- Plusieurs GIE devant à un moment donné en pleine campagne acheter des intrants de façon simultanée, cela provoque un excès de demande qui entraîne une hausse des prix de ces intrants. Le manque de moyen de transport et/ou les coûts qui lui sont liés favorisent un monopole local chez les fournisseurs et empêchent les GIE de changer de lieu d'approvisionnement.
- Enfin, le simple changement de fournisseurs après une première livraison dû le plus souvent à une rupture de stock peut également entraîner une fluctuation des prix des intrants sur une même campagne.

Quel qu'en soient les causes, les fluctuations des prix (en particulier dans le sens de la hausse) ont les mêmes conséquences sur la gestion financière des GIE, particulièrement sur la maîtrise des coûts de production. Le principal inconvénient est la baisse de la quantité des intrants achetés suite à la hausse de leur prix, le montant du crédit restant le même. Cela entraîne un sous dosage en intrants de la superficie cultivée ou alors une exploitation partielle de la superficie pour laquelle la campagne a été financée. Les prévisions de production s'en trouvent modifier, affectant ainsi la capacité de remboursement des GIE.

### 333 - Une méthode innovante et efficace : le recouvrement bord-champ

Les problèmes de remboursement de crédit sont gérés de plusieurs manières au sein des différents GIE du village ainsi qu'au niveau des membres pris en tant qu'individu. Plusieurs GIE ont dû se diviser à cause de problèmes sociaux liés en général à un certain monopole dans la gestion à travers la prise de décision, en particulier le manque de rigueur dans le recouvrement des dettes qui pénalise énormément les membres actifs ayant soldé leur crédit.

Cependant une même technique est souvent utilisée par les GIE et par les individus pour échapper au remboursement des crédits de la banque ou pour continuer à y avoir accès même étant très endetté :

- Au niveau des GIE

La grande majorité des GIE du village ont connu des problèmes de remboursement de crédit et donc d'endettement sur la période 1995–1996. Cet endettement généralisé constaté s'explique en partie par une campagne menée en contre saison chaude 1994 qui a connu dans l'ensemble un échec, à cause du non - respect du calendrier culturel.

Certains GIE ont pu obtenir un moratoire auprès de la banque et continuer à exploiter et petit à petit essayer de rembourser tout ou partie de leurs crédits.

D'autres par contre, ont plutôt essayé d'échapper à leur engagement en créant de nouveaux groupements présentant une santé financière «saine» au dépens des anciens. Il a donc été très facile à la banque de se rendre compte de la supercherie. La réponse de la banque a été simple ; refus d'accorder des crédits à ces nouveaux GIE pourtant fonctionnels et certains même très efficaces. C'est le cas du GIE BOK JOM II (PIV des jeunes) ou encore d'autres GIE de la cuvette.

- Au niveau des membres individuels

La première remarque à faire à ce niveau est l'appartenance d'un même individu à plusieurs GIE qui peut être expliquée par deux stratégies :

- Une stratégie «manifeste» caractérisée par la possession par un même individu de plusieurs parcelles au sein de différents GIE. Soit par suite d'héritage, soit par suite de location des parcelles appartenant à des membres «défaillants» n'ayant pu rembourser leur crédit au niveau du GIE en n'étant pas non plus en mesure de financer sur fonds propre la campagne en cours et/ou les campagnes futures.
- Une stratégie «occulte» liée à l'endettement. L'appartenance à plusieurs GIE permet aux individus de répartir leur risque sur l'ensemble de la communauté. S'il ne peut accéder au crédit dans un GIE endetté, il le pourra à travers un autre et de ce fait réduit le risque de se retrouver totalement démunie, et est assuré d'avoir toujours un financement pour ses campagnes. Son inconvénient majeur reste une très grande souplesse dans la gestion des crédits ainsi que dans leur remboursement, une certaine «fuite de responsabilité» et un endettement progressif et souvent irréversible des GIE qui se traduit à la longue par des cessations d'activités.

La plupart des responsables des GIE commencent à comprendre l'importance de l'accès au crédit et le caractère incontournable du remboursement. On assiste ainsi à un phénomène nouveau dans la gestion financière des GIE du village.

La prise de conscience collective de la bonne gestion, du remboursement des crédits qui signifie des possibilités de crédit futur pour des GIE presque sans autofinancement et donc des possibilités de «développement» du village ainsi que du danger que représentent les «mauvais payeurs» a poussé les GIE à opter dans la plupart des cas, après une assemblée générale pour une nouvelle méthode, le «recouvrement bord-champs».

Le principe est le suivant :

- Mise en place au niveau de chaque GIE d'une commission de recouvrement présidée par un membre du bureau assisté par d'autres membres actifs.
- Pour leur récolte, les GIE font appel à une moissonneuse dont le calendrier d'utilisation est planifié et respecté par les membres, ceux-ci sont informés de l'état des crédits à rembourser. Cette planification permet un recouvrement systématique du remboursement du coût hydraulique de l'union ainsi que du crédit de la banque.

Cette méthode s'est montrée infaillible depuis sa mise en place et est donc adoptée par un nombre croissant de GIE soucieux de régler leurs problèmes d'endettement. Elle constitue la plus grande innovation dans la gestion financière des périmètres irrigués du village et montre l'efficacité de la « police interne » des GIE. La méthode est presque infaillible bien qu'à ses balbutiements. Sa réussite ne dépendra que de la volonté réelle des groupements villageois à améliorer leur gestion.

## Conclusion

A travers cette étude, nous avons dans un premier temps montré les transformations socio-économiques intervenues à Thiagar depuis la mise en place de la culture irriguée, puis essayé de décrire et d'analyser l'organisation et le fonctionnement des GIE pour finir par l'analyse de la gestion financière.

Le point le plus important à souligner est la grande difficulté dans l'organisation de la gestion financière .

L'organisation sociale du village constitue un des facteurs explicatif des problèmes que rencontrent les GIE à travers leur gestion dans la mesure où sur elle repose tous les processus de prise de décision, en particulier l'absence de pression sociale en cas d'utilisation abusive des biens collectifs.

Il ne faudrait cependant pas négliger les problèmes liés à l'organisation même de la gestion financière, de l'inexistence de comptes financiers à l'absence de pièces comptables rendant difficile voire impossible la reconstitution de ces comptes. Le manque de formation de la plupart des responsables GIE conjugué à une volonté de dissimuler les informations sont les principales explications.

Du fait de l'endettement généralisé des GIE de la cuvette, organiser une campagne devient presque une exception. Cela met en difficulté l'union des GIE, en particulier la rentabilité des équipements et même les GIE à travers celle des aménagements. La défaillance croissante des exploitants dans le remboursement de leurs crédits laisserait peu optimiste quand à l'avenir de ces GIE si un début de prise de conscience n'était pas observé dans le village.

La tentation est très forte lorsqu'il s'agit de contourner les règles du jeu et de poursuivre des intérêts personnels au détriment du fonctionnement collectif du groupement s'il y a équité dans le traitement des bons et des mauvais payeurs au sein des GIE.

Tant que la pression sociale sur les mauvais payeurs resterait insuffisante, les GIE connaîtront toujours des problèmes d'endettement.

Une des solutions serait par exemple que seuls les membres n'étant pas endettés vis à vis de leur GIE sur plusieurs campagnes peuvent postuler pour des responsabilités et que l'assemblée générale puisse à tout moment décider de destituer un responsable en cas de dérogation au remboursement de son crédit auprès du GIE.

Il ne faudrait pas négliger le rôle des conseillers agricoles qui bénéficient de la proximité et la confiance des paysans dans ce processus. Faire passer des recommandations par leur canal devrait avoir plus de chance d'aboutir.

Les différentes formes de partenariat développées par les GIE privés méritent plus d'attention, en particulier les méthodes de contrôle et de recouvrement des financements alloués aux autres GIE.

Dans tous les cas, une bonne gestion financière commence toujours par une grande rigueur dans le suivi des exigibles et des remboursements des membres auprès de leurs GIE. Il faudrait pour cela créer l'environnement favorable.

## Bibliographie

- BELIERES J.-F., RAVEAU D., 1995. - « Production rizicole dans le delta du fleuve Sénégal et sécurité alimentaire nationale : évolutions, situation et perspectives ». Journées d'études des assistants techniques Coopération française *Sécurité alimentaire au Sénégal*, Saint-Louis, 9-10 déc. 1995. Saint-Louis-Montpellier, Saed-Cirad, 14 p., *multigr.*
- BELIERES J. F., HAVARD M., LE GAL P. Y., 1998. - « Désengagement de l'Etat et dynamiques d'évolution de la riziculture irriguée dans le delta du fleuve Sénégal », in CHENEAU-LOQUAY A., LEPLAIDEUR A. (éd.), *Les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest*. Colloque international CNRS-Cirad *Quel avenir pour les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest ?*, Bordeaux, 5-7 avril 1995. Montpellier, Cirad, CD-Rom : 175-184,
- BELIERES J.-F., KANE A., 1998. - « Aménagements hydro-agricoles publics et privés dans le delta du fleuve Sénégal : développement et perspectives », in CHENEAU-LOQUAY A., LEPLAIDEUR A. (éd.), *Les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest*. Colloque international CNRS-Cirad *Quel avenir pour les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest ?*, Bordeaux, 5-7 avril 1995. Montpellier, Cirad, CD-Rom : 155-173,
- BOIVIN P., NDIAYE J. P., 1991. - *Optimisation des aménagements hydro-agricoles dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal*. Dakar, Orstom-Isra, 19 p., *multigr.*
- BONNEFOND P., CANEILL J., 1979. - *Etude des systèmes de production des paysans pratiquant la culture irriguée dans le cadre de la Saed (rive gauche du fleuve Sénégal)*. Rapport méthodologique (document de travail). Dakar, Orstom-Isra-Ina, 23 p., *multigr.*
- BONNEFOND P., 1982. - « L'introduction de la culture irriguée sur les rives sénégalaises du bassin du fleuve Sénégal », in *Economie Rurale*, 147-148 : 72-77
- CEUPPENS J., GOOSSENS F., 1995. - *Coûts hydrauliques dans la vallée de la rivière Sénégal : le cas des périmètres de la Saed*. Louvain-Saint-Louis, K. U. Leuven-Saed, 35 p., *multigr.*
- CROUSSE B., MATHIEU P., SECK S. M. (éd.), 1991. - *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements (1980-1990)*. Paris, Karthala, 380 p.
- D'AQUINO P., SECK S. M., BELIERES J. F., PASSOUANT M., SARR E. H. M., 1999. - *Irrigation et développement régional : dix ans d'actions sur le fleuve Sénégal pour une planification régionale et décentralisée*. Saint-Louis, PSI-Saed, 6 p., *multigr.*
- DIA I., FALL B., 1991. - « Dimensions socio-culturelles dans la conception des aménagements. Le cas de la cuvette de Kaskas », in CROUSSE B., MATHIEU P., SECK S. M. (éd.), *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*. Paris, Karthala : 141-159
- DIA I., 1995. - « Performances des organisations paysannes et désengagement de l'Etat », in BOIVIN P., DIA I., LERICOLLAIS A., POUSSIN J. C., SANTOIR C., SECK S. M. (éd.), *Nianga, laboratoire de l'agriculture irriguée en moyenne vallée du Sénégal*. Atelier Orstom-Isra, Saint-Louis, 19-21 octobre 1993. Paris, Orstom : 497-510
- DIANOR O., 1998. - « L'avenir de la riziculture dans le delta du fleuve Sénégal : le désengagement de l'Etat de la gestion des terres et le transfert des aménagements hydro-agricoles aux organisations paysannes », in CHENEAU-LOQUAY A., LEPLAIDEUR A. (éd.), *Les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest*. Colloque international CNRS-Cirad *Quel avenir pour les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest ?*, Bordeaux, 5-7 avril 1995. Montpellier, Cirad, CD-Rom : 145-154,
- KANTE S., 1995. - « La motorisation de la riziculture irriguée dans la vallée du fleuve Sénégal », in BOIVIN P., DIA I., LERICOLLAIS A., POUSSIN J. C., SANTOIR C., SECK S. M. (éd.), *Nianga, laboratoire de l'agriculture irriguée en moyenne vallée du Sénégal*. Atelier Orstom-Isra, Saint-Louis, 19-21 octobre 1993. Paris, Orstom : 265-280
- LAVIGNE-DELVILLE P., 1995. - « Irrigation et activités extra-agricoles : les mutations de l'économie

familiale », in BOIVIN P., DIA I., LERICOLLAIS A., POUSSIN J. C., SANTOIR C., SECK S. M. (éd.), *Nianga, laboratoire de l'agriculture irriguée en moyenne vallée du Sénégal*. Atelier Orstom-Isra, Saint-Louis, 19-21 octobre 1993. Paris, Orstom : 303-318

LE GAL P.-Y., DIA I., 1991. - « Le désengagement de l'Etat et ses conséquences dans le delta du fleuve Sénégal », in CROUSSE B., MATHIEU P., SECK S. M. (éd.), *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*. Paris, Karthala : 161-174

LE ROY X., 1997. - « La place des cultures de décrue dans les systèmes de production irrigués ». Atelier Saed-Fed-Orstom *Le développement de l'agriculture dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal*, Ndiaye, 13-14 février 1997. Dakar, Orstom, 2 p., *multigr.*

LE ROY X., 1997.- « Economies familiales, organisations paysannes et crédit », in *Opération de recherche-développement pour l'amélioration de la production rizicole et la préservation de la ressource en sols*. Dakar-Saint-Louis, Fed-Orstom-Isra, 21-39, *multigr.*

LE ROY X., 1998. - « La difficile mutation de l'agriculture irriguée dans la vallée du fleuve Sénégal ». Colloque Sfer *L'irrigation et la gestion collective de la ressource en eau en France et dans le monde*, Montpellier, 19-20 nov. 1998. Dakar, Orstom-PSI, 11 p., *multigr.*

LERICOLLAIS A., 1989. - « Risques anciens, risques nouveaux en agriculture paysanne dans la vallée du Sénégal », in ELDIN M., MILLEVILLE P. (éd.), *Le risque en agriculture*. Paris, Orstom : 419-436

LERICOLLAIS A., SARR A., 1995. - « Histoires de périmètres », in BOIVIN P., DIA I., LERICOLLAIS A., POUSSIN J. C., SANTOIR C., SECK S. M. (éd.), *Nianga, laboratoire de l'agriculture irriguée en moyenne vallée du Sénégal*. Atelier Orstom-Isra, Saint-Louis, 19-21 oct. 1993. Paris, Orstom : 5-41

MATHIEU P., 1991. - « Irrigation, transformation économique et enjeux fonciers : le cas des périmètres villageois », in CROUSSE B., MATHIEU P., SECK S. M. (éd.), *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*. Paris, Karthala : 197-214

NIASSE M., 1991. - « Les périmètres irrigués villageois vieillissent mal. Les paysans se désengagent-ils en même temps que la Saed ? », in CROUSSE B., MATHIEU P., SECK S. M. (éd.), *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*. Paris, Karthala : 97-115

Saed, 1997. - *Recueil des statistiques de la vallée du fleuve Sénégal : annuaire 1995/1996*. Version résumée. Saint-Louis, 77 p., 4 graphiques + 6 cartes h.t., *multigr.*

SIDIBE M., 1995. - « Effet des politiques macro-économiques sur le niveau de protection de la filière du riz local irrigué », in BOIVIN P., DIA I., LERICOLLAIS A., POUSSIN J. C., SANTOIR C., SECK S. M. (éd.), *Nianga, laboratoire de l'agriculture irriguée en moyenne vallée du Sénégal*. Atelier Orstom-Isra, Saint-Louis, 19-21 octobre 1993. Paris, Orstom : 449-456

## Liste des tableaux et figures

### Tableaux

- I – Répartition par fonction des familles DIOP, DIAGNE, HANNE et NIANG
- II – Répartition du capital de la CNCAS
- III - Taux d'intérêts pratiqués par la CNCAS
- IV – Compte de campagne du GIE BOK JOM (Cuvette)
- V - Compte de campagne du GIE Ainou madi (Cuvette)
- VI - Compte de campagne du GIE Ate bor fay (Cuvette)
- VII - Compte de campagne du GIE Tal aaya (Cuvette)
- VIII - Compte de campagne du GIE Darou saalam (Cuvette)
- IX - Compte de campagne du GIE BOK JOM I (PIV jeune 1)
- X - Compte de campagne du GIE PIV I (PIV adulte 1)
- XI - Compte de campagne du GIE PIV II (PIV adulte 2)
- XII - Compte de campagne du GIE Coumba nor thiam (PIP)
- XIII – Fréquence de l'endettement des GIE de Thiagar de 1990 à 1999
- XIV – Historique de l'endettement des GIE de Thiagar par campagne et par GIE
- XV – Taux d'endettement des GIE de Thiagar par campagne et par GIE
- XVI – Endettement global des GIE de Thiagar
- XVII – Données résumées sur les GIE de Thiagar

### Figures

- I – Taux d'endettement cumulé
- II – Evolution de l'endettement
- III – Endettement par membre pour chaque GIE

## Liste des sigles et abréviations employés

BCEAO :	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CCCE :	Caisse Centrale de Coopération Economique
CFD :	Caisse Française de Développement
CNCAS :	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CPSP :	Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix
CSC :	Contre Saison Chaude
CSF :	Contre Saison Froide
GIE :	Groupement d'Intérêt Economique
Hiv :	Hivernage
IRD :	Institut de Recherche pour le Développement (ex – Orstom)
ISRA :	Institut Sénégalais de Recherche Agricole
MAS :	Mission d'Aménagement du fleuve Sénégal
NPA :	Nouvelle Politique Agricole
OAD :	Organisation Autonome du Delta
OAV :	Organisation Autonome de la Vallée
OMVS :	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
OP :	Organisations Paysannes
PAS :	Politiques d'Ajustement Structurel
PREF :	Plan de Redressement Economique et Financier
SAED :	Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta du fleuve Sénégal
SDRS :	Société de Développement Rizicole du Sénégal
SOCAS :	Société de Conserveries Alimentaires du Sénégal

## Liste des sigles et abréviations employés

BCEAO:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CCCE:	Caisse Centrale de Coopération Economique
CFD:	Caisse Française de Développement
CNDAS:	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CFSP:	Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix
CSC:	Centre Saison Chaud
CSF:	Centre Saison Froid
GE:	Groupeement d'Interêt Economique
HV:	Hiverage
IRD:	Institut de Recherche pour le Développement (ex- CRSTOM)
ISRA:	Institut Sénégalais de Recherche Agricole
MAS:	Mission d'Aménagement du fleuve Sénégal
NPA:	Nouvelle Politique Agricole

# ***Annexes***

**Annexe I**  
**Superficies exploitées par campagne, par OP et par culture de 1994 à 1999**

Campagne																																
NOM OP AFFECTATAIRE	csc 94	hiv 94	csf 94		csc 95		hiv 95		csf 95		csc 96		hiv 96		csf 96		csc 97		hiv 97		csf 97		csc 98		hiv 98		csf 98		csc 99		hiv 99	
	R	R	R	M	R	R	M	M	R	M	R	R	R	R	R	M	R	R	R	M	R	M	R	M	R	M	R	M	R	M		
GIE de la cuvette																																
GIE AINOU MADI	17.42	17.42			17.42	17.41												17.42						17.42						17.42		
GIE ATE BOR FAY	13.05				13.05	13.05						13.34						13.05						13.05						12.64		
GIE BOK JOM	13.04			2	13.04	11.45	2	2		2	13.46				11.04	18							18			11.12			17.67			
GIE COSSAN	24.89				24.89										12.98	26.13							26.7			25.19			25.8			
GIE DARU SALAAM	21.86				21.86											22.7							22.75			0.48			20.4			
GIE DEGGOO	21.23	13.11			21.23											21.45							21.45						21.45			
GIE DIOUBANTY THIAGA																								16.9						16		
GIE GAMAALO	18.04				18.04											20.07							20.07						20.07			
GIE GEM YALLA		20.85			20.63										10.63	21.27							21.27						21.27			
GIE JEEM LIGGEY	19.86				19.86											19.9							19.9						19.9			
GIE MUN	22.71				22.71											22.56							22.56						22.56			
GIE MUXTIL MULAANA		14.2														14.06							14.12									
GIE YAKAAR YALLA		21.51				19.09					20.63					29.31							21.51						24.9			
VERGER GP FEMMES+ EXPL. PRIVES		8.61					5	2.56			0.7					2.13																
GIE NDAM							5.1				5.1					5.1							5.1						5.1			
GIE NACC	3				3											6.75							5						3.43			
GIE NDONXAAY	24.86				24.86											20.22							20						20			
GIE TAL AAYA	26.86			7.98	26.86											29.31							29.92			29.92			29.28			
Total 1 (ha)	226.82	95.7	0	9.98	247.45	61	12.1	4.56	0	2	53.23	0	34.65	309.43	0	0	315.72	0	66.71	0	297.89											
Périmètres irrigués villageois (PIV)																																
GIE THIAGAR PIV1		140						66			114					131						69.5	30	13.4								
GIE THIAGAR PIV2																									32.93							
GIE BOK JOM 1(Jeunes)					165	2.95							28			100.1	49.65	65				24.5	40									
GIE BOK DIOM II (Jeunes)																		65								61		42.5				
Total 2 (ha)	0	140	0	0	0	165	2.95	66	0	0	114	28	0	231.1	49.65	199.5	30	70.83	40	61	0	42.5										
Périmètres irrigués privés (PIP)																																
GIE KOUMBA N. THIAM*		103.39			35	57			35	53		30	3									9.4			3.5							
GIE NAKHADI DERETE					50	58		4	30	30	2	22.34																				
Total 3 (ha)	0	103.39	0	0	85	115	0	4	65	0	83	2	52.34	3	0	0	9.4	0	3.5	0	0	0										
Total 1+2+3	226.82	339.09	0	9.98	332.45	341	15.05	74.56	65	2	250.23	30	86.99	543.53	49.65	199.5	355.12	70.83	110.21	61	297.89	42.5										

Source : SAED

\*Inclus les comptes du GIE Pirate Iba SALL

R : Riz

M : Maraichage

## Annexe II

Responsables de GIE de Thiagar ayant pris part à la formation organisée par la SAED de 1990 à 1992

Organisation Paysanne	Président		Secrétaire Comptable		Trésorier		Aiguadier	
	Prénom	Nom	Prénom	Nom	Prénom	Nom	Prénom	Nom
Ainou madi	Mour Samba	DIAW	Aya	DIAW*			Ousseinou	DIAGNE
Ate bor fay	Ameth	NIANG*	Babacar	MBAYE*			Baba	NIANG*
Bok jom	Amadou Baba	DIALLO*	Abdoulaye	DIAGNE	Madicke	DIALLO	Mo Koudie	THIAW*
Coosan	Assane	MBODJ*	Samba	NDIAYE	Doudou	GAYE*	Ousmane	THIAM
Darou salaam	Ndiack	DIAW**	Bakhaw	DIAW	Baba	KANE	Yerim	THIAM*
Deggo III	Saer Kane	DIOP*	Babacar	DIOP	Cheick	DIOUF	Brahim	DIOUF
Foyer des jeunes***	Adama	DIOP	Oumar	BA				
Garnaalo	Meissa	DIACK	Madio	MBODJ			A. Yakhya	DIAGNE*
Gem yalla	Moustapha	GAYE*	Fally	GAYE*			Doudou	MBODJ*
Jem liggeey	Issa	GAYE*	Babacar	DIOP			A Tall	GAYE
Mun	Ameth Gaye	DIAGNE*	Mouhamedine	NIANG	Djadji	DIAGNE	Iba	THIAW
Mutil mullaana	Sidy	DIAGNE*	Samba Wade	DIACK				
Nlonxaay	Ousmane	HANNE*	Seidy	FAYE*	A. Yakhya	DIAGNE*	Baba	DIOP
Tal aaya	Attoumane	DIAW*	Babacar	DIAGNE*	Oumar	DIAW	Meissa	DIOP
Yakaar yalla	Megatte Penda	NIANG*	Ameth	DIACK*	Babacar	DIOUF	Mar Fall	GUEYE
<b>Total</b>		<b>15</b>		<b>15</b>		<b>8</b>		<b>13</b>

Source : SAED

\* En fonction

\*\* Garde toujours ses fonctions bien que totalement invalide.

\*\*\* Avant éclatement

## Annexe III

### Compte de campagne du GIE DIOUBANTY THIAGAR (cuvette)\*\*

Désignation	hiv 1995(26,58ha) : riz*			hiv 1997(18,42ha) : riz*			hiv 1998(16,9ha) : riz*			hiv 1999(16ha) : riz		
	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T
coût hydraulique	26.58	60000	1594800	18.42	60000	1105200	16.9	60000	1014000	16	60000	960000
intérêt		7%	119600		7%	82890			57038			54000
moratoire			765644			542744						
fonds de roulement	26.58	1000	26580	18.42	1000	18420			415891			160000
oiseaux	26.58	500	13290	18.42	500	9210	16.9	500	8450	16	500	8000
O.M.V.S	26.58	800	21264	18.42	800	14736						
<b>Sous total (Fcfa)</b>			<b>2541178</b>			<b>1773200</b>			<b>1495379</b>			<b>1182000</b>

Source: Tiburce MOKANZO

\*coût hydraulique (à crédit) auprès de l'union, les autres intrants autofinancés.

\*\*ce GIE n'a jamais eu accès au crédit de la banque(ancien GIE endetté ayant changé de nom).

Annexe III  
Compte de campagne du GIE GEM YAALA (cuvette)

Désignation	hivernage 98(21,27ha) : riz			hivernage 99(19,6ha) : riz				
	PT	PT	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T
Refection aménagement						3	30000	90000
offsetage	350710	351560	21.27	17000	361590	19.6	17000	333200
semences			2552.4	250	638100	2352	250	588000
urée	779040	805000	2127	185	393495	2940	100	294000
			1923	185	355755	2950	105	309750
18-46-0	587250		3615.9	100	361590	1960	190	372400
pulvérisateurs						3	50000	150000
propanyl	224000	330000	74.445	3300	245668.5	117.6	3000	352800
weedon	276000	222600	21.27	4800	102096	39.2	4500	176400
Coût hydraulique	1237800		21.27	60000	1276200	19.6	60000	1176000
<b>Total (Fcfa)</b>	<b>1737800</b>	<b>552600</b>			<b>1623964.5</b>			<b>3842550</b>

Source : Tiburce MOKANZO

Annexe III  
Compte de campagne du GIE NDXAAY (cuvette)

Désignation	hiv 1997(20ha) : riz			hiv 1998(20,22ha) : riz		
	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T
offsetage				40.02	17000	680340
semences				4226	250	1056500
urée	3880	165	640200	4438	185	821030
18-46-0	2000	160	320000	1980	170	336600
DAP	0	0	0	2022	175	353850
propanyl	40	3300	132000	674.88	3150	2125872
weedon	20	5250	105000	20.22	4800	97056
Pré-irrigation			0	20.22	10000	202200
Coût hydraulique	20	60000	1200000	20.22	60000	1213200
<b>Sous total(Fcfa)</b>			<b>2397200</b>			<b>6886648</b>

Source: Tiburce MOKANZO

Annexe III  
Compte de campagne du GIE YAKAAR YALLA (cuvette)

Désignation	hiv 1994(21,51ha) : riz			hiv 1997(21,51ha) : riz			hiv 1998(21,51ha) : riz*		
	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T
Refection aménagement				2	30000	60000			
offsettage	21.51	17 000	365670						
semence	300	225	67500	1800	300	540000			
urée	3200	175	560000	2000	165	330000			
18-46-0	3800	165	627000	1692	160	270720			
propanyl	40	3150	126000	52	3300	171600			
Coût hydraulique	21.51	60000	1290600	21.51	60000	1290600	21.51	60000	1290600
Intérêt coût hydraulique									72597
Pré-irrigation							20.02	10000	200200
Intérêt pré-irrigation									11262
Oiseaux									10755
<b>Total (Fcfa)</b>			<b>3036770</b>			<b>2662920</b>			<b>1585414</b>

Source: Tiburce MOKANZO

\*coût hydraulique à crédit auprès de l'union (d'où intérêt coût hydraulique), intrants sur fonds propres.

Annexe III  
Compte de campagne du GIE MUXTIL MULAANA (cuvette)

Désignation	hiv 1998(14,06ha) : riz		
	Quantité	P.U	P.T
Refection aménagement	12	17 000	204 000
offsettage	12	17 000	204 000
semences	1356	275	372 900
urée	3687	185	682 095
18-46-0	1695	165	279 675
propanyl	56.5	3150	177 975
weedon	22.6	4800	108 480
Coût hydraulique	14.06	60000	843 600
Sacherie	422	500	211 000
<b>Total (Fcfa)</b>			<b>3083725</b>

Source : Tiburce MOKANZO

Annexe III  
Compte de campagne du GIE GAMAALO (cuvette)

Désignation	hiv 1998(20,07ha) : riz*		
	Quantité	P.U	P.T
coût hydraulique	20.07	60000	1204200
intérêt			67737
moratoire			394645
oiseaux	20.07	500	10035
weedon			
Coût hydraulique			
Sacherie			
O.M.V.S			
<b>Total (Fcfa)</b>			<b>1676617</b>

Source: Tiburce MOKANZO

\*coût hydraulique (à crédit) auprès de l'union, les autres intrants autofinancés.

Annexe III  
Compte de campagne du GIE JEEM LIGGEEY (cuvette)

Désignation	hivernage 98(19,9ha) : riz			hivernage 99(19,9ha) : riz		
	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T
offsettage	19.9	17000	338300	19.9	17000	338300
semences	2388	250	597000	2388	250	597000
urée	1312	185	242720	1990	85	169150
	1620	185	299700	1990	105	208950
18-46-0	1990	165	328350	3781	150	567150
propanyl	59.7	3150	188055	79.6	3000	238800
weedon	19.9	4800	95520	39.8	4500	179100
Coût hydraulique	19.9	60000	1194000	19.9	60000	1194000
<b>Total (Fcfa)</b>			<b>3283645</b>			<b>3492450</b>

Source: Tiburce MOKANZO

Annexe III  
Compte de campagne du GIE DEG00 III (cuvette)

Désignation	hiv 1999(21,45ha) : riz		
	Quantité	P.U	P.T
Refection aménagement	2	30000	60000
offsettage	21.45	17000	364650
semence	2574	250	643500
urée	1823.25	25	45581.25
Urée	2145	125	268125
propanyl	3217.5	195	627412.5
weedon	32.175	4500	144787.5
	128.7	3000	386100
Coût hydraulique	21.45	60000	1287000
<b>Total (Fcfa)</b>			<b>3827156.25</b>

Source: Tiburce MOKANZO

Annexe III  
Compte de campagne du GIE MUN (cuvette)

Désignation	hiv 1999(22,56ha) : riz		
	Quantité	P.U	P.T
Refection aménagement	5	30000	150000
offsettage	22.56	17000	383520
semence	2707.2	250	676800
urée	3257.664	85	276901.44
18-46-0	2929.5	195	571252.5
propanyl	117.18	3000	351540
weedon	39.06	4500	175770
Coût hydraulique	22.56	60000	1353600
sacherie	575	350	201250
<b>Total (Fcfa)</b>			<b>4140633.94</b>

Source: Tiburce MOKANZO

Annexe III  
Compte de campagne du GIE COOSAN (cuvette)

Désignation	hiv 1997(26,13ha) : riz			hiv 1998(26,7ha) : riz			csc 1999(25,19ha) : riz			hiv 1999(26,7ha) : riz		
	Quantité	P.U	P.T	Qtité	P.U	PT	Qtité	P.U	P.T	Qtité	P.U	P.T
offsettage				26.7	17 000	453900	25.19	17000	428230	26.7	17000	453900
semences				2763	275	759825	3022.8	250	755700	3204	250	801000
urée				4663	185	862655	6297.5	170	1070575	2216.1	150	332415
									0	2770	120	332400
18-46-0	2002	160	320320	2670	170	453900	2519	185	466015	2670	190	507300
propanyl							100.76	3150	317394	133.5	3000	400500
weedon				105	4000	420000	25.19	3800	95722	26.7	4500	120150
Coût hydraulique	26.13	60000	1567800	26.7	60000	1602000	25.19	60000	1511400	26.7	60000	1602000
O.M.V.S				26.7	1000	26700						
arriérés						624980						
<b>Total (Fcfa)</b>			<b>1888120</b>			<b>5203960</b>			<b>4645036</b>			<b>4549665</b>

Source : Tiburce MOKANZO

Annexe III  
Compte de campagne du GIE GROUPEMENT FEMMES (cuvette)

Désignation	hiv 1999(8,5ha) : riz		
	Quantité	P.U	P.T
Refection aménagement	3	30000	90000
offsettage	10	17000	170000
semences	1020	250	255000
urée			
18-46-0	850	195	165750
propanyl			
weedon			
Coût hydraulique	8.5	62500	531250
<b>Total (Fcfa)</b>			<b>1212000</b>

Source: Tiburce MOKANZO

Annexe III  
Compte de campagne du GIE NDAM (cuvette)\*

Désignation	hiv 1994(5,92ha) : riz*			hiv 1999(5,1ha) : riz*		
	Quantité	P.U	PT	Quantité	P.U	P.T
Coût hydraulique	5.92	60000	355200	5.1	60000	306000
intérêt		11.63%	41292		5.63%	17212.5
moratoire			188350			51000
ciseaux	5.92	500	2960	5.1	500	2550
<b>Total (Fcfa)</b>			<b>587802</b>			<b>376762.5</b>

Source: Tiburce MOKANZO

\*Crédit auprès de l'union pour le coût hydraulique( intrants financés sur fonds propres).

Annexe III  
Compte de campagne du GIE BOK JOM II (PIV des jeunes 2)

csf 1999 : tomate	
Désignation	P.T
façon culturale	373560
semence	450000
18.46.0	263250
10.46.20	165750
urée	232500
produit phyto	166000
coût hydraulique	916705
gardien	175500
fonctionnement	350000
cotisation GMP	250000
Total exigible	3343265

csc 2000			
Désignation	Quantité	P.U	P.T
gasoil	1000	344	344000
location GMP	50	25000	1250000
reliquat csf 99			216300
réfection vanne			133675
réhabilitation	3	30000	90000
	1.834	30000	55000
Total exigible			2088975

financement csc 2000			
cotisation membres	139	20000	2780000
amortissement GMP	139	25000	3475000
gasoil	5000	326	1630000
gardiennage	50	6000	300000
salaire pompiste	50	4000	200000
nettoyage	50	1000	50000
irrigateur	4	25000	100000
salaire gestionnaire	6	20000	120000
Total exigible			8655000

COMPTE GIE BOK JOM II									
	hiv 1997 Gombo (19ha)			csf 1997 tomate (20,56ha)			hiv 1998		
Désignation	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T	Quantité	P.U	P.T
production globale	149000			362974			23104		
valeur production	149000	140	20860000	362974	39	14155986	23104	182	4204928
exigible			8760000			6500000			
bénéfice			12100000			7655986			
production/ha			1097894.737			688520.7198			

COMPTE GIE BOK JOM II			
hivernage 1998(gombo)			
Désignation	Quantité	P.U	P.T
intrants			2602828
paiement GMP			375000
fonctionnement			152000
aménagement			182500
dette au PIV II			318500
versé aux membres			80000
cotisation amical			62500
salaire gestionnaire	6	20000	120000
conseiller juridique			65000
Total exigible			3958328